La LIBERTÉ

85 ans
Vol. 85 n°40 • du 22 au 28 janvier 1999 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Trop peu, trop tard

Malgré l'annonce de financement faite par la ministre de l'Éducation, les dirigeants des divisions scolaires affirment que les montants investis sont insuffisants pour répondre à leurs besoins. Il faut donc s'attendre à une augmentation des taxes scolaires l'an prochain.

■ Page 3.

Citation de la semaine

«On a même pensé nous brancher aux lignes du poêle du presbytère.»

Derrière *Le Jour du Seigneur* se trouve parfois des contraintes d'ordre technique, comme l'a raconté Brian Rougeau lors de la messe à Saint-Laurent.

■ Page 8.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca





Entre Laurie et Cherry

Laurie ou la vie de galerie est la comédie de l'heure au Cercle Molière. Si vous ne l'avez pas vue, dépêchez-vous: il ne reste qu'une centaine de billets pour les représentations de la dernière semaine. Si par contre vous êtes en air pour quelque chose de plus sérieux, tournez vous vers le MTC Warehouse, qui met en vedette le Franco-Ontarien John Bourgeois dans *Cherry Docs*, une pièce présentée dans quatre villes canadiennes. La Trip Dance Company ou encore la GRC (hé oui!) montent aussi des spectacles en fin de semaine. Trouvez dans La Liberté **loisirs** des idées pour éviter de vous ennuyer! ■ **Pages 9 à 20.**

SAINT-LAURENT

Le CDC achète le couvent

Le nouveau Conseil de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent vient de faire l'acquisition du couvent des sœurs franciscaines et compte transformer l'immeuble de 2 400 pieds carrés en centre de soins prolongés pour personnes semi-autonomes.

L'Office régional de la Santé s'est engagé à verser 162 000 $ au CDC pour le réaménagement du sous-sol de l'édifice en espaces à bureaux. L'annonce officielle est prévue le 1er avril. «Nous aimerions y loger divers bureaux de médecins, infirmières, dentistes et autres professionnels de la santé, indique Louis Allain du CDC. Le haut de l'édifice abritera quant à lui quatre ou cinq appartements pour personnes semi-autonomes.» Le CDC a déjà reçu l'appui de la Province pour le financement de cette dernière phase du projet et attend toujours la confirmation du fédéral.

Les Franciscaines, établies à Saint-Laurent depuis 102 ans, ont quitté le 19 janvier leur résidence. Elles avaient manifesté l'an dernier leur intention de mettre les clefs dans la porte. Le couvent, d'une valeur marchande d'environ 140 000 $, a été cédé au CDC pour 40 000 $.

Les résidants de Saint-Laurent qui désirent en savoir plus sur le projet de centre de soins prolongés sont conviés à une rencontre organisée par le CDC le 28 janvier à 19 h à la salle récréative de Saint-Laurent.

A. C.

À LORETTE

Encore un référendum!

Le conseil de la municipalité de Taché a approuvé le 15 janvier l'expansion de la lagune de Lorette au coût de 620 225 $, à la condition que la population approuve par référendum l'emprunt de 140 000 $ nécessaire pour compléter le projet.

Ce sera la deuxième fois que les résidants de Lorette devront se prononcer par référendum sur l'avenir de la lagune. Aux élections municipales de 1995, les résidants avaient rejeté par un vote serré le projet de Taché, qui préconisait alors la construction d'un nouveau bassin d'épuration des eaux pour le village de Lorette. En 1996, la commission municipale avait aussi rejeté le projet. La Municipalité propose aujourd'hui d'agrandir le bassin existant, plutôt que d'en construire un nouveau.

Le référendum aura lieu le 8 mars 1999 de 8 h à 20 h au centre des Chevaliers de Colomb.

D. B.

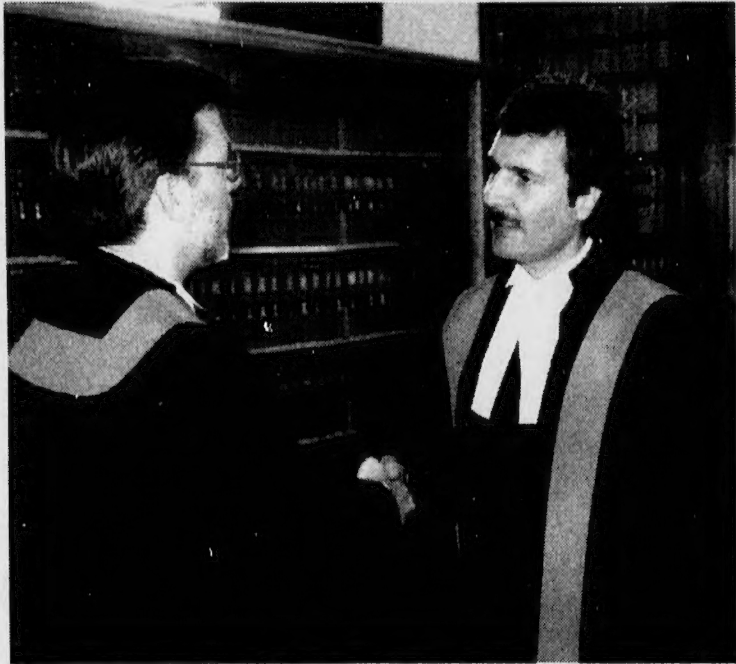


photo: Pascal Dubé

Un troisième juge bilingue

Procureur de la couronne, Glenn Joyal, a été assermenté officiellement juge à la Cour provinciale du Manitoba le 6 janvier. Au cours de son discours, le juge Joyal a confié accepter cette responsabilité avec un sentiment d'humilité, de fierté et de reconnaissance. Il en a aussi profité pour encourager les francophones à se prévaloir des services offerts en français par la cour provinciale, tel que garantis par la constitution. La nomination du juge Joyal porte à trois le nombre de juges bilingues à la cour provinciale du Manitoba.

Coup d'œil national



BALLE-MOLLE

Winnipeg accueillera les aînés

Pour la première fois, le Championnat mondial de balle-molle pour les aînés sera présenté à l'extérieur des États-Unis.

Marc-Éric BOUCHARD

Plus de 4 500 personnes âgées de 50 ans et plus participeront au Championnat mondial de balle-molle pour les aînés, qui aura lieu au complexe sportif John Blumberg et au parc Optimiste de Winnipeg du 25 août au 6 septembre 2000. Les organisateurs attendent près de 150 équipes féminines et masculines provenant principalement de la Californie, de l'Arizona et de l'Illinois.

L'annonce de l'événement sportif a été divulguée en présence du ministre délégué à la situation des personnes âgées Jack Reimer, de la conseillère municipale Shirley Timm-Roudolph, du président du comité organisateur, Ross MacIver, et de plusieurs représentants de groupe d'aînés. La directrice générale de la Fédération des aînés franco-manitobains, Josée Théberge Desjardins, s'est dite déçue que son groupe n'ait pas été invité à l'annonce officielle le 14 janvier. «C'est déplorable que nous n'avons pas été invités à l'annonce d'un événement important qui touche les aînés, affirme-t-elle. Une championnat mondial de balle-molle pour les aînés est présenté à Winnipeg et je l'apprend par les médias!»

Le tournoi sera présenté pour la première fois au Canada et selon une étude du comité organisateur, le championnat aura des retombées économiques de 9 millions $ pour le Manitoba. Si vous êtes âgé de 50 ans et plus et désirez participer ou devenir bénévole, contactez Sport Manitoba au 925-5916.



Archives La Liberté

Josée Théberge Desjardins aurait aimé que sa fédération soit mise au courant de la tenue du Championnat mondial de balle-molle pour les aînés.

FRANCOPHONIE PANAMÉRICAINE

Avant les jeux, le colloque

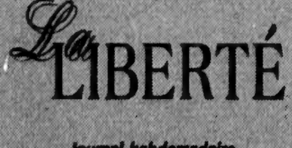
Daniel BAHUAUD

Vous voulez vous renseigner davantage sur la francophonie panaméricaine? Deux événements parallèles importants auront lieu du 10 au 31 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface: le septième Séminaire d'été sur la francophonie canadienne et le 18e colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (Cefco). Tous deux porteront sur l'état et les enjeux de la francophonie panaméricaine.

Parrainé par le CUSB et le Regroupement des universités francophones hors-Québec, le sepetième séminaire d'été sur la francophonie canadienne est destiné à un public universitaire mais les personnes oeuvrant au sein d'organismes voués au développement des communautés francophones peuvent également y participer. Deux cours seront offerts dans le cadre du Séminaire: L'espace francophone panaméricain, enseigné par André Fauchon et Les littératures dans la francophonie panaméricaine, enseigné par Lise Gaboury-Diallo. Les cours vaudront trois crédits chacun pour les étudiants inscrits au baccalauréat et la maîtrise.

Pour le colloque du Cefco, des chercheurs de partout dans le monde donneront une quarantaine de communications suivies d'échanges, fournissant aux participants l'occasion d'établir ou de resserrer les liens avec des francophones en provenance du Canada, de la France, de l'Allemagne, de la Côte d'Ivoire, de l'Irlande et du Portugal.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Simone Gauthier (séminaires) et Claudine Cécile (colloque) au 233-0210 ou visiter le site internet: «www.ustboniface.mb.ca/cusb/jlafont/colloque/séminair.html».



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



ÉDUCATION

La manne après la disette?

Après des années de disette dans le financement des écoles publiques, le ministère de l'Éducation dénoue les cordons de la bourse. Mais plusieurs divisions scolaires devront tout de même hausser leurs taxes et couper dans leurs dépenses.

Anie CLOUTIER

La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh a annoncé le 14 janvier une augmentation de 2,3 %, dans le financement accordé aux écoles publiques du Manitoba en 1999-2000. Mais pour plusieurs divisions scolaires, ces 17,7 millions $, c'est trop peu, trop tard.

À la Division scolaire Rivière-Rouge, par exemple, on s'attend plutôt à une baisse du financement global de l'ordre de 0,5 %, indique le directeur général Ronald Perron. «Nous avons eu beaucoup de nouvelles constructions dans la région comme par exemple le plan de Canadian Agra à Sainte-Agathe et l'élévateur de Letellier, ce qui provoque une hausse dans l'évaluation foncière. Comme nous recevons une partie des taxes municipales, le ministère de l'Éducation se permet de réduire son financement accordé à la division. Nous prévoyons donc une baisse de 15 000 $ dans notre financement. Mais nous ne pouvons plus couper dans les programmes. Nous avons déjà coupé tout le gras et approchons des organes vitaux. Nous n'aurons donc pas d'autre choix que de hausser les taxes scolaires l'an prochain.»

La Division scolaire Saint-Boniface estime quant à elle que l'annonce de la ministre se traduira par une légère augmentation de son financement, «mais cette augmentation sera inférieure à 2,3 %, indique le directeur des finances, René Appelmans. Mais nos chiffres sont encore préliminaires.»

Du côté de la Division scolaire Rivière-Seine, la réaction est mitigée. «La ministre accroît son financement pour l'informatique dans les salles de classes, les programmes d'alphabétisation précoce, le développement professionnel et le transport, fait remarquer le directeur général Roy Seidler. Ces secteurs ont été identifiés par les divisions scolaires comme prioritaires et nous approuvons le financement additionnel qu'elle leur accorde. Mais, cela ne laisse plus que cinq millions $ au financement des salles de classes et les salaires. Or, c'est justement là que vont 80 % de nos coûts d'opération.»

La Division Seine négocie présentement le renouvellement de la convention collective de ses enseignants et s'attend à devoir dépenser environ 2 % de plus en salaires. «Nous sommes dans un cul-de-sac qui ne nous laisse que deux options: augmenter les taxes ou couper dans les programmes et le personnel.»

Et la DSFM?

Enfin, à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), on étudie toujours les retombées de l'annonce de la ministre. «Mais, grosso modo je vois un gain de 400 000 $ à 450 000 $, estime le secrétaire-trésorier, André Chaput. C'est mieux que rien. Mais c'est encore loin de couvrir le déficit projeté de trois millions $ pour l'année 1999-2000.»

En effet, l'Entente Canada-Manitoba pour la mise en place de la gestion scolaire arrive à échéance le 30 juin 1999 et la DSFM ne sait pas encore si le fédéral injectera de nouveaux fonds. «Nous espérons obtenir une réponse avant de finaliser la dernière ébauche du budget, mais nous n'avons aucune indication sur le moment que le fédéral choissira pour nous donner une réponse», indique André Chaput. Par ailleurs, on ne connaîtra qu'à la mi-mars le montant provenant des prélevés spéciaux des divisions scolaires, ce qui pourrait aussi influencer le budget.

Du côté de l'Association des directeurs d'écoles franco-manitobaines, on trouve aussi les sommes insuffisantes, indique le président Louis Allain. «Nous attendons de connaître les retombées exactes de cette annonce avant de nous faire une idée claire, indique-t-il. Mais dans l'ensemble, nous trouvons ces sommes insuffisantes. Disons que nous attendons avec grande impatience les sommes qui seront injectées par le fédéral dans le cadre de la renégociation de l'Entente Canada-Manitoba.»



Archives La Liberté

Linda McIntosh.

Les Éducateurs et Éducatrices francophones du Manitoba n'ont toujours pas adopté de position officielle sur la question, mais le vice-président de l'organisme, Paul LaRivière, croit lui aussi que les sommes injectées sont insuffisantes. «Il y a un grand pourcentage alloué à des programmes spécifiques et très peu dans la salle de classe. Or, les classes sont de plus en plus grandes et les enseignants de plus en plus stressés.»

SAINT-BONIFACE

Garder le pont ouvert

Une compagnie Hollywoodienne songe à tourner un film de 50 millions $ à Winnipeg cet été. Deux autres villes, Toronto et Vancouver, sont également en lice. Voilà pour la bonne nouvelle. La mauvaise, c'est que ce tournage, qui aurait lieu pendant la tenue des Jeux panaméricains, nécessiterait la fermeture du pont Provencher. Il couperait ainsi les commerçants du boulevard de la manne de touristes attendus.

Directeur du Festival du Voyageur et président de comité ad hoc pour les Jeux panaméricains, Normand Gousseau voit de façon mitigée l'annonce de ce tournage. «Faire de Winnipeg un centre de tournage de films à gros budgets entraîne certainement des retombées économiques très intéressantes, indique-t-il. Mais fermer un axe primordial comme le pont Provencher juste pendant les Jeux, ça peut vraiment avoir un effet négatif sur les commerçants qui misent beaucoup sur les retombées. N'y aurait-il pas moyen de négocier avec la Ville pour trouver une solution de rechange?»

Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal était en réunion au moment d'écrire ces lignes et n'a pu être joint.

A. C.

Éditorial

Encore trop peu

Si on en juge par les commentaires du milieu de l'éducation, les 17 millions $ supplémentaires qui seront injectés par la Province l'an prochain ne viendront pas résoudre les problèmes financiers auxquels font face les divisions scolaires.

Attribués à des domaines déjà identifiés comme prioritaires, comme l'équipement en matériel informatique, l'aide aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage et le transport, ces millions ne sont pas mal accueillis. Le seul problème, c'est qu'ils ne suffiront pas, dit-on, à améliorer la situation dans les salles de classe, là où la majorité des élèves reçoivent leur enseignement. Ils ne suffiront pas non plus à combler l'augmentation des coûts de fonctionnement auxquels feront face certaines divisions scolaires. Bref, ils ne se traduiront pas par une augmentation de la qualité de l'enseignement dans les salles de classe.


par Sylviane LANTHIER

Ce qui ressort de tout ça, c'est que si les classes auront plus d'ordinateurs et de logiciels (la Province investira sept des 17 millions $ dans ce seul secteur), les élèves n'auront pas nécessairement un meilleur enseignement, on ne trouvera pas des classes plus petites, plus de matériel didactique ou encore plus de support quand les classes sont nombreuses.

Les élèves ordinaires, ceux qui sont dans la moyenne, qui n'ont pas de besoins particuliers et qui forment la majorité du contingent scolaire sont-ils ceux-là qui commencent à y perdre dans le système d'éducation? Alors que se multiplient au primaire les groupes de 30 élèves ou les classes combinées, on en arrive à se demander si les élèves "ordinaires" ne sont pas délaissés par un système condamné à ne faire que du rattrapage.

Alors que la réforme de l'éducation a imposé aux enseignants des changements importants (introduction de nouveaux curriculums, examens provinciaux, frontières ouvertes, etc.) et que la Province investit des millions dans la seule administration des examens provinciaux, oublie-t-on qu'une éducation de qualité ne s'acquiert que dans une salle de classe, et qu'il faut pour cela y trouver des enseignants qualifiés, motivés, capables de répondre aux besoins multiples de leurs élèves et de travailler dans des conditions qui maximisent les retombées de leur enseignement?

Oui, on a besoin d'ordinateurs dans les salles de classes. Mais on a aussi besoin de conditions d'enseignement qui favorisent l'apprentissage des enfants.

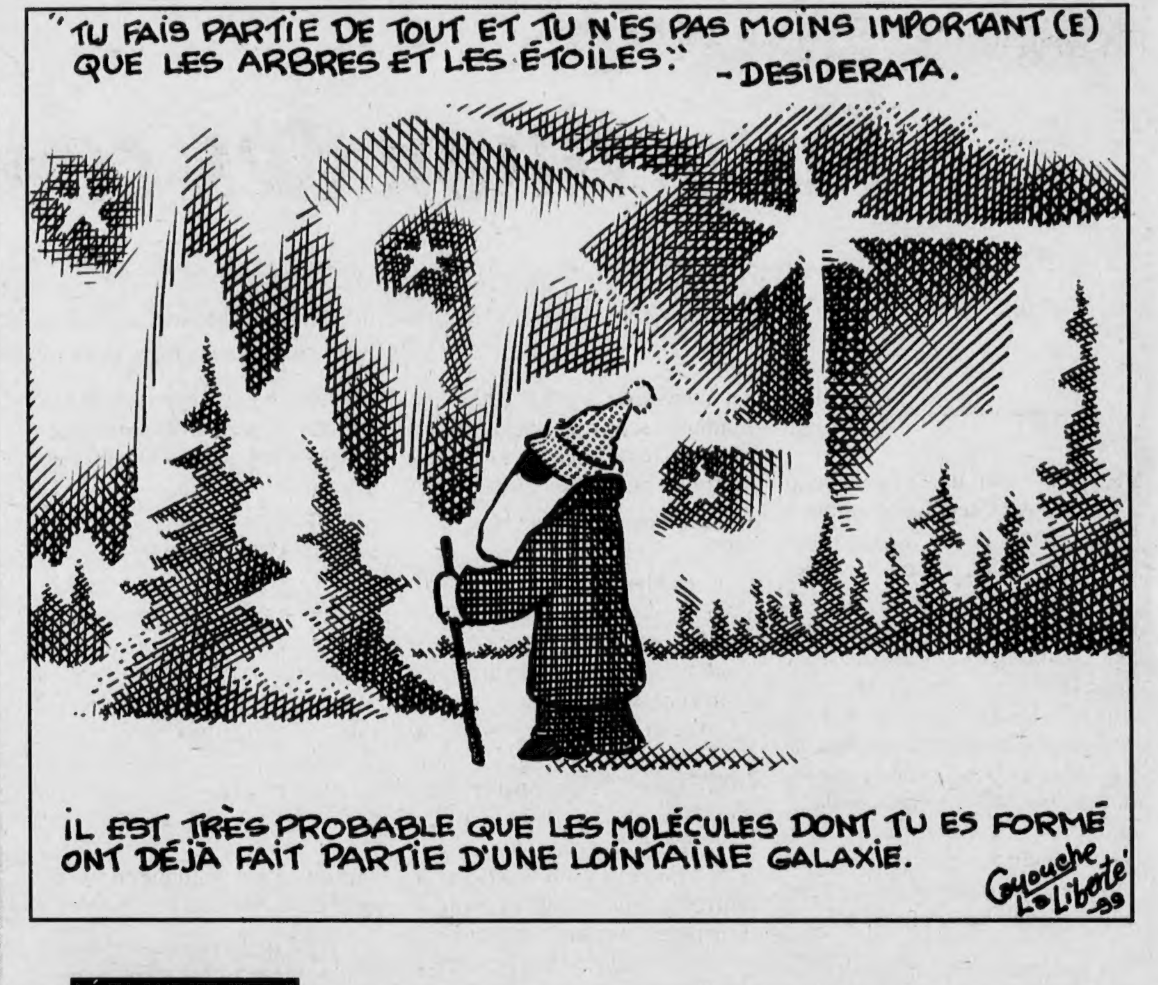
Manque de jugement?

Selon un juge de la Colombie-Britannique, produire ou vendre de la pornographie infantile est illégal, mais en avoir chez soi ne l'est pas, respect de la liberté d'expression oblige.

Ce jugement surprenant a fait parler partout au pays depuis sa parution la semaine dernière. La Colombie-Britannique devrait en appeler, ce qui permettra à la cour suprême de statuer sur ce cas. Encore une fois, tous les yeux seront tournés vers la cour, et tous s'attendront à ce que les juges fassent passer les droits des enfants devant la prétendue liberté d'expression des pornographes et autres pédophiles. Et si la cour en jugeait autrement, les pressions sur le gouvernement fédéral se feront assez fortes pour qu'il modifie les lois ne permettant pas à des juges de condamner des adultes qui produisent ou consomment ce genre de matériel. Il est en effet inadmissible que dans une société civilisée comme la nôtre, on tolère l'exploitation des enfants à des fins sexuelles.

La liberté d'expression figure parmi ces précieux acquis dont on peut jouir dans un pays comme le nôtre; elle est essentielle au maintien de la démocratie et ne doit être limitée que pour de bonnes raisons. Toute liberté s'accompagne aussi de responsabilités et se heurte aux droits des autres; ce n'est donc pas parce qu'on a des droits qu'on a tous les droits; et le fait de vivre dans une société libre n'implique pas qu'on puisse exploiter les autres. Surtout pas des enfants.





Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



Y'a-t-il un docteur dans l'aréna?

Jean Fontaine, collaboration spéciale

Le hockey canadien est malade. Une grosse bronchite. Ce n'est pas mortel, à condition qu'on le soigne.

La tenue de l'équipe canadienne au championnat mondial junior durant le temps des fêtes en est un bel exemple. Après un match exceptionnel contre la Suède, le Canada en a eu plein les bras et les patins contre la puissante machine russe. Une saprée belle machine à part ça: vitesse d'exécution, passes précises, maniement de la rondelle exceptionnel, habiletés de patinage hors du commun. À côté des Russes, les jeunes Canadiens avaient l'air des statues de Leo Mol au Parc Assiniboine. C'est vrai que la Russie a gagné seulement 3 à 2 en prolongation, mais sans le brio de gardien Roberto Luongo, les Russes auraient facilement marqué quatre ou cinq buts de plus.

D'accord, le Canada avait du cœur et frappait fort dans les coins. Les p'tits gars ont donné «leur 100 %». Mais est-ce que c'est juste ça, le hockey?

Je ne suis pas le seul à penser que la qualité du jeu canadien n'est pas à la hauteur de sa réputation. Après le tournoi, le joueur russe Maxim Balmochnykh a surpris tout le monde en annonçant qu'il retournait jouer en Russie plutôt qu'avec les Remparts de Québec de la Ligue junior majeur du Québec. Une belle gifle. Il n'y a pas si longtemps, quand les joueurs russes se sauvaient, c'était pour venir ici, pas pour retourner chez eux.

Balmochnykh affirme que ses habiletés de base se sont détériorées depuis qu'il évolue en terre canadienne, et qu'il souhaite retourner chez lui avant de tout perdre. Et n'allez pas penser qu'il s'agit d'un «deux de pique»: Balmochnykh a été choisi sur l'équipe d'étoiles du championnat.

Dire qu'en 1972, lors de la série du siècle, les Soviétiques avaient prétendu qu'«ils étaient venus pour apprendre». Non seulement sont-ils en position aujourd'hui de nous en montrer, mais en plus ils réussissent de mieux en mieux à intégrer les forces du hockey canadien: le cœur, la robustesse et une mitraille de tirs au but...

Mais, bon, pas de panique! Après tout, nous avons quand même réussi à mettre la main sur la médaille d'argent, ce n'est pas si mal tout de même! (Quoique ce n'était pas évident lors de la remise des médailles... avez-vous remarqué la «baboune» des jeunes joueurs canadiens?)

Que faire, alors? Y a-t-il un docteur dans l'aréna?

Et si on commençait, au hockey mineur, par valoriser davantage ce qui fait vraiment la beauté de ce sport? Comme le coup de patin, le maniement de la rondelle, l'exécution des passes et le système d'équipe, par exemple? Et si on faisait en sorte que l'entraînement devienne plus important (et tout aussi intéressant pour les joueurs) que la compétition, comme c'est le cas en Europe? Et si on diminuait l'importance de la robustesse et des mises en échec chez les jeunes hockeyeurs? Est-ce que le hockey mineur est vraiment plus intéressant parce que des jeunes de 12 ans se font écraser sur la bande comme des maringouins?

Mais avant de se soigner, le hockey canadien doit faire un examen complet et revoir ses priorités. En faisant de meilleurs choix, il pourra certainement se refaire une santé. Et se débarrasser de sa bronchite chronique. Sinon, il ne faudrait pas se surprendre qu'un jour, nos jeunes joueurs décident d'aller jouer leur hockey junior... en Russie!

SANTÉ

La pétition des conservateurs

Ça sent les élections. Depuis quelques semaines, le premier ministre et le ministre de la Santé visitent les salles d'urgence, annoncent l'ouverture de nouveaux lits et demandent à Ottawa de réinvestir dans le domaine de la santé, la priorité du gouvernement manitobain.

Pascal DUBÉ

Le caucus du parti conservateur du Manitoba a lancé le 15 janvier une pétition demandant au gouvernement fédéral de réinvestir dans le secteur de la santé. En fait, les conservateurs souhaitent qu'Ottawa annonce dans son prochain budget l'injection de deux milliards $ dans la santé au pays. Le caucus conservateur espère que les autres partis politiques de la province appuieront cette démarche et qu'une grande partie de la population s'associera à ce moyen de pression auprès du gouvernement fédéral.

Les députés Myrna Driedger et Peter Dyck ont fait le lancement officiel de la campagne de pétition. Ils affirment que le fédéral a coupé près de 722 millions $ en paiements de transfert depuis 1993. Au Manitoba seulement, selon eux, la part du fédéral cette année ne couvrira que 15 % des dépenses encourues dans le secteur de la santé.

«Les Manitobains ont fait du système de santé leur priorité, a affirmé Peter Dyck. Nous espérons qu'avec cette pétition, le gouvernement fédéral sera à l'écoute des Manitobains et qu'il décidera dans un geste sans équivoque de montrer son engagement envers notre population. Nous croyons que le temps est venu pour le fédéral de réinvestir dans la santé alors qu'on projette un surplus budgétaire de près de 10 milliards $ cette année à Ottawa.»

«Depuis plusieurs années déjà, nous avons fait de la santé un dossier prioritaire au sein de notre caucus, poursuit Myrna Driedger. Près de 35 % de notre budget est dirigé exclusivement vers les soins de santé. Au pays, seule la Colombie-Britannique dépense une plus grande partie de son budget dans la santé.»

Chez les partis d'opposition, on questionne les intentions réelles des conservateurs. Les chefs libéral et néo-démocrates affirment ne pas avoir été consultés par le caucus conservateur ni mis au courant de ses intentions de faire circuler cette pétition. Ils sont tous deux d'avis que le gouvernement tente de se faire du capital politique en vue des prochaines élections provinciales.

«C'est de l'hypocrisie, lance le chef de l'Opposition officielle Gary Doer. Les conservateurs sont en grande partie responsables de la crise qui se vit présentement dans les hôpitaux. Tout ce qu'ils font, c'est détourner l'attention vers Ottawa en accusant le fédéral d'être responsable de tous les problèmes reliés au système de santé du Manitoba.

«C'est aussi une bonne façon de faire oublier l'enquête du juge Monnin, poursuit-il. Pour ce qui en est de nous demander notre appui, le gouvernement sait très bien que nous ne pouvons pas être contre une augmentation des paiements de transfert. Nous aurions cependant aimé discuter de cet appui en Chambre, lors d'un vrai débat.»

Pour le chef du parti libéral, Jon Gerrard, il s'agit d'une stratégie politique en vue des prochaines élections. «Le gouvernement de Gary Filmon a fait preuve de très peu de jugement dans la gestions des ressources en santé au cours des dernières années, mentionne-t-il. Il tente maintenant de se donner bonne conscience et de mettre ça sur le dos du fédéral.»

À Ottawa, le ministre des Finances, Paul Martin, a déjà annoncé les intentions de son gouvernement de réinjecter de l'argent dans le domaine de la santé. La question est maintenant de savoir de combien d'argent supplémentaire disposeront les provinces et comment elle le dépenseront.

17 projets reçoivent 5,9 millions $ du fédéral

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a annoncé le 18 janvier le financement de 17 projets manitobains de soins à domicile et de soins de santé communautaire. Les projets recevront plus de 5,9 millions $ du gouvernement fédéral afin de permettre aux dispenseurs de soins et aux organismes communautaires de mieux assurer des services tel que les soins à domicile et l'éducation destinée aux enfants, aux personnes aux prises avec le sida, aux pesonnes handicapés ou requérant d'autre type de soins particuliers.

«Ces projets démontrent l'importance d'avoir un système de santé adapté aux besoins des Canadiens et qui appuie les efforts communautaires visant à maintenir des collectivités en santé, a mentionné le ministre fédéral et député manitobain Lloyd Axworthy. Aujourd'hui, les soins de santé doivent constituer plus que de simple soins dispensés à l'hôpital. Un système de soins de santé moderne doit comprendre une plus grande part de prévention, d'éducation sanitaire et d'intervention axées sur les facteurs qui influent sur une bonne santé.»

Un projet visant à mettre à l'essai un outil d'évaluation des besoins en soins à domicile (4,1 millions $), un projet national de soins à domicile destiné aux enfants souffrant d'invalidités (480 876 $) et un projet visant à améliorer la capacité d'étudier et d'évaluer les soins à domicile (302 130 $) font par exemple partie des initiatives qui recevront un appui financier dans le cadre de cette annonce.

Éducation

L'histoire de la maternelle à temps plein

Saviez-vous que les premières classes de maternelle ont vu le jour en Allemagne en 1837? Et que c'est la Grande dépression du début du siècle qui a amené la maternelle à temps partiel, permettant ainsi aux enseignants de voir deux fois plus d'élèves avec les mêmes ressources?

Pascal DUBÉ

La coordonnatrice des services aux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Joanne Dumaine, a fait le 16 décembre aux commissaires une présentation sur l'histoire et le développement de la maternelle, tels que présentés dans les études menées sur le sujet. Cette présentation servira de base de discussion dans l'éventualité de l'instauration d'un programme de maternelle à temps plein à la DSFM.

Le résultat des recherches de la coordonnatrice des services aux élèves a permis de relever les principaux avantages de la maternelle à temps plein. La prochaine étape de son travail consiste maintenant à déterminer quels sont les éléments indispensables à la réussite d'un tel programme et quels en seraient les coûts d'implantation pour la DSFM.

«Depuis le début des années 1990, les programmes de maternelle sont centrés sur le développement de tous les éléments de la personnalité de l'enfant, explique Joanne Dumaine. Les programmes doivent tenir compte des dimensions affectives, sociales, intellectuelles et physiques des jeunes. Il est bien clair qu'il ne faut pas faire vivre à un enfant de cinq ans une première année scolaire.

«C'était d'ailleurs une des principales préoccupations des parents du Québec et de l'Alberta chez qui la maternelle à temps plein est offerte depuis 1997-1998, mentionne Joanne Dumaine. Mais après sa première année, la maternelle à temps plein semble avoir fait ses preuves et les parents ont laissé leurs craintes derrière eux. Selon les différentes études que j'ai consulté, ce sont les jeunes susceptibles d'avoir des difficultés d'apprentissage qui en profitent le plus.»

Selon Joanne Dumaine, peu d'études ont été faites pour documenter la maternelle à temps plein au Canada. On apprend cependant que la maternelle est passée à demi-temps pendant la Grande dépression. De cette façon, un même professeur pouvait rencontrer deux fois plus de jeunes, constate la coordonnatrice des services aux élèves de la DSFM.

«La maternelle à temps plein revient en force vers les années 1950, après la publication du livre d'un auteur américain du nom de Flesh, Why Johnny Can't Read?, affirme Joanne Dumaine. Le livre tentait de faire un lien entre les problèmes de pauvreté et les difficultés d'apprentissage des enfants. C'est alors qu'on s'est rendu compte que les enfants de la maternelle n'étaient pas seulement des vases vides qu'il fallait remplir, mais que l'on devait aussi se préoccuper de leur environnement.



Archives La Liberté

Des classes de maternelle à temps plein pourraient débuter dès l'année prochaine à la DSFM.

«Pour nous, maintenant, il faut déterminer les éléments nécessaires à la réussite des élèves, poursuit-elle. Nous savons que la maternelle à temps plein offre des avantages importants, tels qu'une meilleure participation des jeunes, une flexibilité des horaires, le temps consacré à chaque élève pour développer chez lui ses propres méthodes d'apprentissage. Mais nous avons encore beaucoup de travail à faire pour déterminer quels seraient les coûts d'implantation d'un service de maternelle à temps plein.»

La coordonnatrice des services aux élèves note également que les besoins des élèves en situation minoritaire, comme les jeunes de la DSFM, ont souvent des besoins supplémentaires. «Il nous arrive d'avoir à faire du travail de francisation avec les jeunes, mentionne Joanne Dumaine. Nous devons leur fournir le plus de matériel possible en français, que ce soit des livres, des affiches ou tout autre matériel.»

en ce qui concerne l'implantation d'un programme de maternelle à temps plein, un comité divisionnaire a été mis sur pied. On y retrouve des gens de la DSFM, une enseignante de la maternelle, une représentante du Bureau de l'éducation française et d'autres observateurs. Les comités de parents intéressés à obtenir plus d'information sont invités à communiquer avec les responsables des services aux élèves à la DSFM.

Rappelons que les commissaires de la DSFM ont adopté une motion visant à établir des projets pilotes de maternelle à temps plein dès l'automne 1999. «On ne sait cependant pas dans combien d'écoles, dans quelles écoles, et combien de ressources nous allons pouvoir consacrer à ce projet l'an prochain, précise Joanne Dumaine. Nous ne voulons surtout pas nous lancer sans avoir déterminé quels seront nos objectifs et avec quelles ressources nous allons les atteindre.»

ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

Deux nouveaux programmes au CUSB?

Le CUSB commence les préparatifs en vue de la mise en œuvre de deux nouveaux programmes. Il ne manque que l'argent du fédéral.

Daniel BAHUAUD

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) compte offrir dès cet automne deux nouveaux programmes universitaires: un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) et un baccalauréat en communication et multimédia (B.C.M.). Mais le fédéral et la Province n'ont pas encore signé une entente quant au financement de ces programmes, ce qui risque d'occasionner un retard dans leur mise en place.

«Notre objectif est d'offrir ces deux programmes sur une base régulière et de façon permanente», affirme la directrice des nouveaux programmes, Raymonde Gagné, qui se dit optimiste face à l'appui attendu du fédéral. «On se prépare à offrir nos programmes, souligne-t-elle, en espérant que Patrimoine canadien s'engage au financement, ce qui ne devrait plus tarder. Mais on est tout de même en période d'attente et ça presse. Il y a une certaine inquiétude par rapport à la date de l'annonce. Ça fait longtemps qu'on travaille à ce dossier.»

Le concept d'un programme en administration des affaires a été soumis à l'Université du Manitoba en mai 1994. Le CUSB a ensuite attendu l'approbation de la Province, par l'entremise du Conseil de l'enseignement postsecondaire en décembre 1995. Depuis, le CUSB, dans le cadre de son Plan d'affaires qui vise le développement de ses secteurs, a fait pression pour que la Province et le fédéral se partagent le financement des programmes. «Il en a fallu du lobbying pour qu'on y arrive, remarque Raymonde Gagné. La Province a approuvé le programme et le CUSB, optimiste quant à l'entente entre les deux paliers gouvernementaux, vient de se mettre à la recherche de professeurs.»


photo: Daniel Bahuaud

Raymonde Gagné: «Il en a fallu du lobbying»

Du côté du B.C.M., le programme, toujours en voie d'élaboration, sera soumis ce printemps à la Province pour une seconde approbation, malgré le fait que les premiers cours seront offerts dès l'automne.

«Le CUSB, note Raymonde Gagné, possède déjà une ressource en communication qui saura appuyer le B.C.M.: le centre Éducatique. Il a été mis sur pied pour appuyer les professeurs qui désirent intégrer de nouvelles technologies dans leur enseignement et aussi pour assurer l'intégration de ces technologies dans l'apprentissage des étudiants. Pour les étudiants poursuivant un B.C.M., ce sera un atout.»

Si le CUSB atteint ses objectifs, les étudiants auront dès l'automne une plus grande variété de choix de cours dans des secteurs en demande. Le B.C.M., un programme de deux ans, comprendra des cours de design, de production et de gestion de produits multimédias, ainsi que d'expression et communication.et mènera à des débouchés dans une variété de secteurs. Le B.A.A. comprendra une formation de trois ans en gestion des affaires, avec concentration en management/ressources humaines.

En plus, les étudiants au B.A.A. seront en mesure de se rendre à l'Université du Manitoba pour enrichir leurs majeures et mineures, et vice-versa pour ceux qui proviennent du campus. Le CUSB espère dès 2000, offrir aux étudiants en administration des affaires des occasions de stages à l'étranger. «Une entente se négocie présentement avec une université française, remarque Raymonde Gagné. Il est également possible qu'on arrive à conclure une entente avec le Mexique pour des échanges.»

Pour Raymonde Gagné, les objectifs à court terme sont clairs: «Le CUSB veut établir une base solide et trouver des professeurs à la grandeur du pays qui seront prêts à contribuer au CUSB, à la communauté et à l'échelle nationale et internationale. C'est comme ça qu'on assurera l'avenir des francophones.»

INONDATIONS

À vos marques, prêts, endiguez

Tous les éléments sont maintenant en place pour procéder à la construction des digues à Grande Pointe et Aubigny et dans une vingtaine d'autres localités de la vallée de la rivière Rouge. Les études environnementales et d'ingénierie sont complétées et le fédéral vient de débloquer 50 millions $ additionnels pour la protection contre les inondations de propriétés individuelles, d'exploitations agricoles et de collectivités de la vallée de la rivière Rouge. L'annonce a été faite le 18 janvier à Winnipeg par les députés Lloyd Axworthy et Ronald Duhamel.

Cette annonce constitue la deuxième phase du financement accordé par les deux paliers de gouvernement pour la construction et la réparation de digues ainsi que la surélévation des fondations dans la région. La Province s,est en effet elle aussi engagée à verser 50 millions $ dans le programme. Plus de 800 propriétés ont été protégées jusqu'à maintenant et on prévoit que 3 000 autres propriétaires auront accès au programme de protection contre les inondations, d'une durée de quatre ans.

Le programme couvre la construction de nouvelles digues et le renforcement de digues existantes à Emerson, Gardenton, Dominion City, Gretna, Halbstadt, Rosenfeld, Lowe Farm, Riverside, Rosenort, Aubigny, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Landmark, Osborne, Glenlea, Niverville, Riseau River, Grande Pointe, Selkirk ainsi que sur le chemin St. Mary's Sud. Le programme couvre aussi l'amélioration des systèmes de digues secondaires à l'intérieur de Winnipeg et l'évaluation des risques environnementaux.

A. C.

SAINT-LAURENT

Le Jour du Seigneur à *Saint-Laurent*

La première visite du Jour du Seigneur à Saint-Laurent sera diffusée le 31 janvier.

Daniel BAHUAUD

Les paroissiens de Saint-Laurent a accueilli le dimanche 17 janvier l'équipe de télévision de Radio-Canada venue enregistrer la messe dominicale pour l'émission nationale *Le Jour du Seigneur*. L'émission sera diffusée le dimanche 31 janvier à 10 h.

«Ce tournage représente une première pour la paroisse», note avec fierté son curé, le père oblat Roland Tessier, qui en était, lui, à sa troisième messe chantée pour Radio-Canada. «J'ai paru à la télévision lorsque j'étais curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Hull, et ensuite au Précieux-Sang à Saint-Boniface. Je commence à devenir un vrai habitué!»

La réalisatrice de l'émission, Christine Gosselin, explique que Radio-Canada demande à chaque province de tourner au moins une messe par an pour *Le Jour du Seigneur*. «Il s'agit donc pour nous de faire un choix intéressant, dit-elle On était déjà allé dans plusieurs paroisses urbaines, alors on a préféré tourner à la campagne, dans un endroit qu'on n'avait pas encore visité.»

«Les paroisses intéressées à accueillir l'émission peuvent également nous contacter, souligne Christine Gosselin, mais il faut toujours faire preuve de flexibilité et s'adapter aux dates disponibles. La paroisse de Lorette a récemment fait une demande, qui a été refusée, puisque le Pape chante une messe lors de la date proposée. On espère tout de même répondre cette année à leur demande.»

Un travail de patience

Une visite de Radio-Canada à la campagne demande de la préparation. Christine Gosselin et son technicien en chef, Brian Rougeau, doivent d'abord se rendre sur place pour comprendre les contraintes physiques imposées au tournage. «Par exemple, à Saint-Laurent, c'était impossible de tourner sans un courant d'au moins 220 volts, explique Brian Rougeau. On a même pensé nous brancher aux lignes du poêle du presbytère! Mais ce n'était pas pratique et il a fallu qu'on apporte notre générateur. En plus, ça nous a pris trois heures de préparation le matin même du tournage.»

Pour Christine Gosselin, le tournage du *Jour du Seigneur* est un travail de patience. «Les caméramans, note-t-elle, doivent s'habituer à rester longtemps sur leur sujet tandis que leurs collègues filment d'autres prises de vue des célébrants, des paroissiens, de la chorale et des autres participants. Sans cette discipline, tout le monde tournerait la même action et il n'y aurait pas de prises de vues suffisamment variées au moment du montage, et ça, c'est dangereux. La messe doit durer exactement 49 minutes. C'est toujours facile de la couper, mais pas de l'allonger!»



photo: Daniel Bahuaud

«Les techniciens sont très discrets», indique le père Roland Tessier.

Le père Roland Tessier se dit très satisfait du tournage à Saint-Laurent. «Les techniciens sont très discrets. Ils savent que c'est un rite religieux. Je n'ai pas été distrait pendant la cérémonie. En plus, je suis heureux de l'occasion de faire valoir la fierté des Métis. C'est pourquoi j'ai demandé aux pères oblats Guy Lavallée et Dominique Kerbrat, tous deux natifs de Saint-Laurent, de cocélébrer. L'homélie du père Kerbrat, par exemple, communique la chaleur des Métis.»

AMBM

Retour sur le rapport Chartier

Les représentants du l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et des Corporation de développement communautaire (CDC) de ces municipalités se rencontreront le 27 janvier afin de discuter du contenu du rapport du juge Chartier.

Un peu plus de six mois après le dépôt du rapport, les responsables de la communauté veulent discuter des propositions contenues à l'intérieur du rapport.

«Il y a beaucoup d'informations dans ce rapport, mentionne le directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier. Tout ce qu'on veut faire, c'est rencontrer tout le monde et s'assurer que nous allons tous dans la même direction. Le rapport peut nous ouvrir de grandes portes, à la condition de ne pas rater le bateau.»

P. D.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

Histoire d'amour et de haine

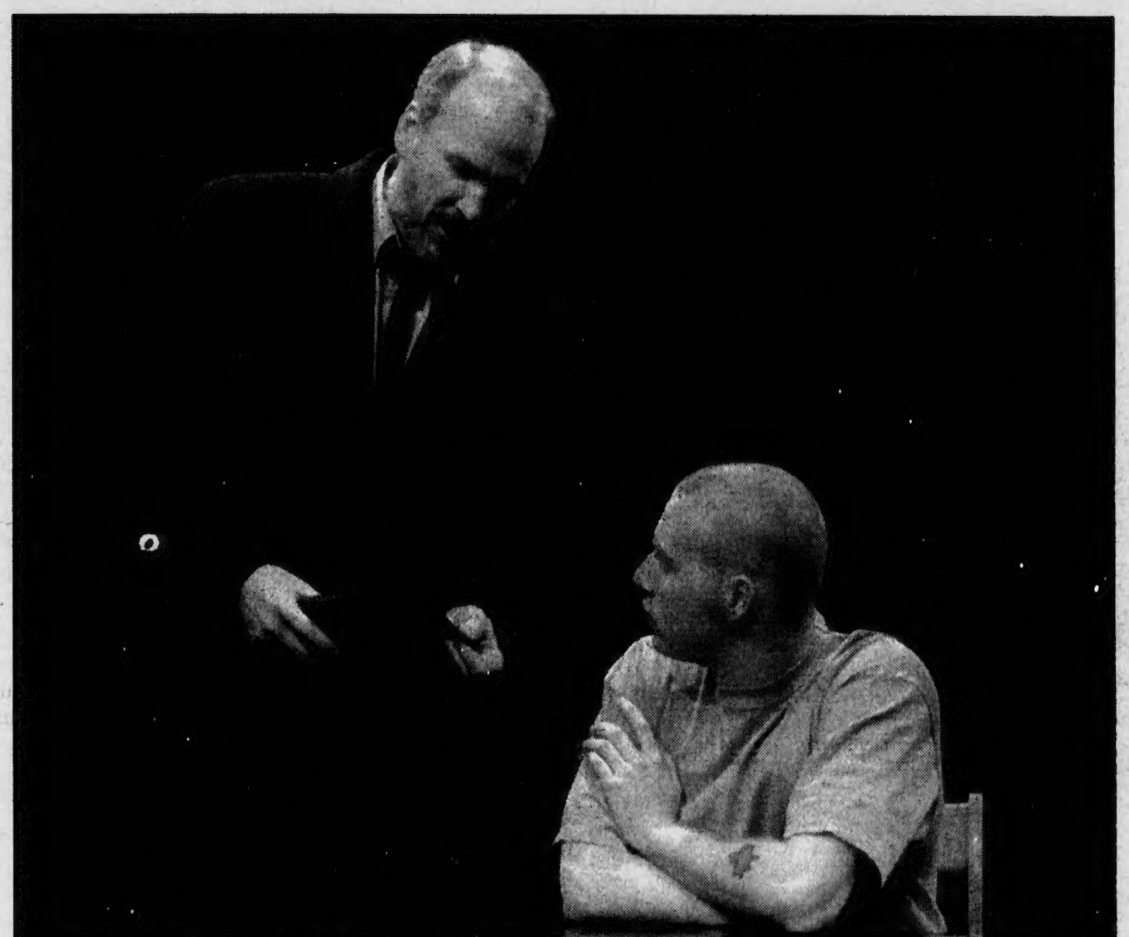
Un meurtrier raciste peut-il être réhabilité? Un avocat juif peut-il transcender sa haine et pardonner? Voilà les questions auxquelles tente de répondre Cherry Docs présentement à l'affiche du MTC Warehouse.

Anie CLOUTIER

Mike Downey est un jeune skinhead néo-nazi accusé de meurtre et Danny Dunkelman l'avocat juif chargé de sa défense. Voici la trame de *Cherry Docs*, présentée au MTC Warehouse jusqu'au 6 février.

La pièce tire son nom des bottes Doc Martens rouges portées par le jeune néo-nazi, avec lesquelles il va frapper et piétiner un jeune asiatique jusqu'à provoquer sa mort. Accusé de meurtre, Mike Downey se voit désigner un avocat: Danny Dunkelman, campé par John Bourgeois.

«Le skinhead sait que son avocat est Juif et le manipule en lui rappelant que sa religion l'incite à pardonner, explique John Bourgeois. L'avocat perçoit l'intelligence du garçon et s'applique à le sauver. Pas de la sentence, qui est inévitable, mais de cette haine qui le possède. Ce faisant, l'avocat découvre aussi la haine en lui et doit redécouvrir sa foi pour la transgresser.»



Gracieuseté MTC

John Bourgeois campe Danny Dunkelman dans *Cherry Docs* présenté au MTC Warehouse jusqu'au 6 février.

Entre les deux personnages s'engage un duel de répliques, véritable partie d'échecs où chacun tente de percer les préjugés de l'autre.

C'est d'ailleurs dans l'écriture que réside la force de l'auteur, David Gow. «Il a lui-même été comédien et sait ce qu'un acteur peut donner à un personnage, remarque John Bourgeois. Il nous donne des dialogues forts et naturels.»

Connu pour ses rôles au théâtre et au cinéma, David Gow signe avec *Cherry Docs* sa troisième pièce après *The Flight of Peter Pumpkin-Eater* et *The Friedman Family Fortune*. Après avoir remporté un large succès à Toronto, *Cherry Docs* est à l'affiche de quatre théâtres canadiens. Le réseau anglais de Radio-Canada en prépare une version radio.

À propos de l'acteur

Né à Ottawa, John Bourgeois a grandi et a étudié à Montréal avant de s'établir à Toronto. *Cherry Docs* est sa cinquième apparition à Winnipeg, après *Oleanna*, *Lost in Yonkers* et *Frankie & Johnny in the Clair de Lune*. Il avait aussi signé la mise en scène de *Broadway Bound*. À la télévision, on l'a vu dans les séries *Nikita* et *Once a Thief*.

S'intéressant au cinéma, John Bourgeois vient de tourner son premier court métrage, qu'il espère lancer lors Festival des films de Toronto. «*Jimmy Pacheco* est une comédie noire inspirée d'un fait vécu, qui raconte l'histoire d'une victime de kidnapping qui est retournée chaque soir dans sa famille pour être rekidnappée le lendemain par les même agresseurs», explique-t-il. Le personnage principal est campé par nul autre qu'Henry Czerny, une légende du cinéma canadien notamment connu pour ses rôles dans *Les Garçons de Saint-Vincent*, *Mission Impossible* et *Clear and Present Danger*. «Ainsi, *Jimmy Pachenco* est un petit film avec un grand nom!», lance à la blague John Bourgeois.

À propos de la pièce

«*Cherry Docs* est définitivement une pièce à message, affirme le comédien. On y trouve ce thème universel du combat intérieur contre le mal. La pièce pose des questions comme: une société démocratique peut-elle retirer aux néo-nazis leur droit de parole? Qui décide ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas? Ces questions sont d'actualité. Pensez à la décision récente d'un juge de la Colombie-Britannique sur la pornographie infantile!»

Le théâtre à son meilleur doit provoquer un questionnement chez le public. «Et *Cherry Docs* exige énormément des comédiens et du public qui doit accepter de se laisser emporter par les émotions pour ensuite être en mesure de réfléchir sur le thème.»

Le Babillard

BRANDON

Les francophones de Brandon organisent un ***souper «à la fortune du pot»*** le 30 janvier (Jean-Paul Lebel au 726-0373).

LORETTE

Soirée du bon vieux temps en compagnie des Voyageurs officiels le 6 février à 20 h dans la salle paroissiale. Goûter: galette, tarte au sucre, fèves au lard et tourtière. Priscilla Chaudouet au 878-2758 ou Alma Desautels au 878-2040.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le Comité culturel de Lourdes tient une ***Soirée de comédie/vin et fromage*** le samedi 6 février dès 19 h 30 à la salle du centenaire Notre-Dame. Billets (12 $ adulte, 6 $ 18 ans et moins) disponibles au Foldart Mini-Stop. Groupe invité: Irruption Spontanée (248-2390).

SAINTE-ANNE

Ne manquez pas le Carnaval d'hiver les 29, 30 et 31 janvier. Au programme: veillée canadienne, tournoi de cribbage, musique, poker derby, sculptures sur neige, parties de cartes, tournois de hockey et de basketball, bonspiel, concours de glissade et golf sur neige (422-9599).

Le Mini-Centre CRÉE et les Mini Franco-Fun de Sainte-Anne présentent un ***spectacle familial avec le Clown Alexandre*** le samedi 30 janvier de 10 h 30 à 11 h 30 dans la grande tente près de l'école Pointe-des-Chênes. Entrée gratuite.

SAINT-BONIFACE

Atelier de fabrication de calendrier pour les enfants de six à 12 ans à la Bibliothèque de Saint-Boniface le samedi 30 janvier à 14 h. Inscriptions: 986-4332.

SAINT-CLAUDE

Carnaval de Saint-Claude du 29 au 31 janvier à l'aréna du village. Au programme: activités pour les enfants, parties de hockey et patinage artistique (379-2102).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ne manquez pas le ***Festival de la famille sur la Rouge*** le 21 février en après-midi.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le Comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac vous invite à sa ***Veillée du bon vieux temps*** le samedi 6 février au centre communautaire. Le souper sera servi à 18 h et sera suivi de saynètes et d'une soirée musicale mettant en vedette Les Gilets. Admission: 15 $ par personne ou 40 $ par famille. Les profits amassés iront au financement des activités culturelles françaises de la communauté (Rosemarie au 447-2271 ou sœur Thérèse au 447-2131).

AU FÉMININ

Pluri-elles offre un nouveau ***programme de soutien aux femmes aux prises avec un problème de violence conjugale*** (Anne-Marie au 233-1735 ou 1 800 207-5874).

HABITAT CHEZ SOI

Habitat chez soi vous invite à un ***bingo bowling*** qui aura lieu au Polo Park Bowling Centre le samedi 30 janvier de 22 h à 1 h du matin. Coût: 12 $ par personne (Michèle au 237-9851, poste 232).

PASTORALE

Sessions de préparation au mariage les 29, 30 et 31 janvier; les 26, 27 et 28 février ainsi que les 26, 27 et 28 mars au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Inscriptions: Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

La prochaine ***messe jeunesse animée par les étudiants du CUSB*** aura lieu le 31 janvier à 19 h 15 (sœur Norma McDonald au 237-1818, poste 424).

Myers Briggs (un test de psychologie) pour couples et individus à la Villa Maria les 4 et 11 février. Animatrice: Rita Lécuyer. Offande suggérée: 50 $. Inscriptions: 269-2114 avant le 22 janvier.

Célébration d'action de grâces et d'espérance organisée par Développement et paix le 29 janvier à 19 h 30 au 264, chemin Donwood (Lorraine Dumont au 231-2848).

BÉNÉVOLAT

Les Filles pionnières sont à la recherche de bénévoles pour animer la ***Cabane de Marie-Anne Gaboury***, leur tout nouveau relais au Festival du Voyageur qui sera situé au 255, avenue de la Cathédrale. Les organisatrices lancent un appel particulier aux chanteurs, musiciens, artistes et personnes qui font de l'artisanat (travaux à la main en tous genres). Tous sont les bienvenus, avec ou sans leur costume d'époque (France Lemay au 233-5183).

Le Volunteer Center of Winnipeg est à la recherche de candidats pour le ***Prix du bénévole de l'année*** présenté le 21 avril au Centre des congrès. Date limite: 5 mars (477-5180).

Devenez guide au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Formation complète offerte et rémunération de 20 $ par tournée. Les personnes intéressées doivent être disponibles deux heures par semaine durant l'année scolaire (Julie Clément au 786-6641, poste 231 du mercredi au vendredi).

La ***Société des Jeux panaméricains*** est à la recherche d'artistes, de danseurs et autres personnes ayant de l'expérience en danse pour participer aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux qui se déroulent du 23 juillet au 8 août. Les auditions auront lieu les 23 et 24 janvier au 380, avenue Graham (954-3000).

RENCONTRES ET RÉUNIONS

Causerie présentée par Marcel Ritchot intitulée ***Aventure au Grand Nord (voyages dans le pays des Chipewyans et des Inuits)*** le 28 janvier à 19 h 30, salle 104 du Centre du patrimoine (233-4888).

Assemblée générale de La Maison Gabrielle-Roy le mardi 2 février à 19 h 30 dans la salle 1153 du CUSB.

La Ligue féminine catholique du Manitoba du diocèse de Saint-Boniface prévoit tenir une ***journée info-entraide*** le 14 mars entre 9 h et 14 h 30 au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface. Les personnes ou groupes intéressés à participer peuvent contacter Adèle Danais au 878-3390 ou Berthe Robert au 233-6585.

Le Centre Youville ainsi que les parents de Saint-Boniface ayant des enfants atteints de ***troubles déficitaires de l'attention (avec ou sans hyperactivité)*** souhaitent mettre sur pied un groupe d'entraide. Une soirée d'information est prévue le lundi 8 février à 19 h au 170, chemin St. Mary's (Suzanne Zonneveld au 233-0262).

CONCOURS

Appel de candidats pour le ***Concours de journalisme scientifique Bourse Fernand-Séguin 1999***. Prix: 12 000 $ associé à un stage de six mois en communication scientifique dans des entreprises de presse. Date limite: 16 avril (1 514 844-4388).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

THÉÂTRE

École cherche des candidats

Carole THIBEAULT

Passionnés du geste et du verbe, mordus du son et amants de la lumière, virtuoses du pinceau ou de la plume, préparez-vous: la période d'inscription pour l'année 1999-2000 à l'École nationale de théâtre de Montréal (ÉNT) se termine le 15 février. Les futurs candidats sont déjà nombreux au pays à se préparer pour un processus de sélection rigoureux. Mais, selon Sheily Dupasquier de Saint-Boniface, le jeu en vaut la chandelle.

Depuis sa fondation en 1960, l'ÉNT est le centre de formation professionnelle en théâtre le plus important au pays et le seul exclusivement voué à cet art. Toutes les disciplines de la scène y sont enseignées: interprétation, écriture dramatique, scénographie et production. «Nous recevons au-delà de 1 000 candidatures par année et c'est monté jusqu'à 1 258 l'an dernier, rapporte la relationniste de l'institution, Valérie Rhême. De ce nombre, seulement une soixantaine de nouveaux étudiants sont retenus.»

Sheily Dupasquier de Saint-Boniface fait partie des chanceux. En première année du programme de production, elle souligne toutefois qu'elle a travaillé très fort pour réussir à passer au travers du processus de sélection. «J'ai posé ma candidature et envoyé mon curriculum vitæ au mois de janvier, raconte-t-elle. Puis, j'ai dû en mars me rendre à Montréal à mes frais pour passer une entrevue. Ensuite, ils m'ont donné un projet à faire et j'ai eu un mois pour le compléter. Il fallait que je prépare la mise en scène, le décor et l'éclairage pour une pièce. C'était un travail immense et en revenant à Saint-Boniface, j'ai passé le mois à ne faire que ça. En plus, pour montrer que tu veux vraiment, tu essaies d'en mettre plus que ce qu'ils demandent. C'est très exigeant.»

Ancienne régisseure au Cercle Molière et responsable de la production technique au Festival du Voyageur, Sheily Dupasquier constate qu'il était naturel pour elle de tenter sa chance à l'École nationale de théâtre. À 25 ans, la poursuite de sa formation théâtrale n'était que la suite logique de sa carrière. Elle n'est d'ailleurs pas la première Manitobaine à faire le grand pas, puisqu'elle suit les traces de Marc Prescott (écriture dramatique), Christian Molgat (mise en scène), Martin Lévesque (production), Robert Lemoine (production) et Gabriel Lévesque (production).

«Je ne sais pas si quelqu'un a commencé une tradition à Winnipeg, mais nous avons eu plusieurs étudiants en production qui viennent du Manitoba», fait remarquer Valérie Rhême. Elle souligne par ailleurs que l'ÉNT offre un programme «colingue», où anglophones et francophones travaillent sur un pied d'égalité et partagent les installations. «Les étudiants en dernière année ont aussi du soutien pour leur préparation en vue de la recherche d'emploi», ajoute-t-elle.

Mais l'École nationale de théâtre n'est pas pour tout le monde, prévient Sheily Dupasquier, qui a dû contracter de nouveaux prêts étudiants et reçoit l'aide financière de ses parents pour arriver. «J'adore ça. Ce sont des professionnels du métier qui nous enseignent. On est vraiment choyés. Et en production, on touche à tout: la direction technique, la régie, le son, l'éclairage et la construction de décors. Mais c'est très demandant. Ça prend tout ton temps. Tu ne peux pas travailler et aller à l'école en même temps. Ce n'est pas compliqué, je suis mariée à l'école!»

La jeune femme rêve de travailler un jour avec le dramaturge et comédien Robert Lepage.

La date limite d'inscription pour l'année scolaire 1999-2000 est le 15 février. Cette année, les auditions et entrevues auront lieu dans les villes suivantes: Interprétation: Québec, Montréal et Ottawa. Production: Québec et Montréal. Scénographie: dans chaque province si la demande le justifie. Écriture dramatique: Montréal. Information: téléphone: (514) 842-7954, télécopieur (514) 842-5661, courriel: info@ent-nts.com. ou site web: www.ent-nts.com

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

En Éclosion le 23 janvier à 20 h 30 au Foyer du CCFM avec Micheline Girardin, Geneviève Toupin, Caroline Simard et Pierre Tétrault. Admission 3 $.

Denis Richard (Euclide dans *Laurie ou la vie de galerie*) en spectacle au Foyer du CCFM le 24 janvier à 21 h. Entrée libre.

Au Foyer du CCFM: ***Stray Celts*** le 22 janvier; ***Damien Lussier*** les 28 et 29 ainsi que ***Paul Lachance*** les 4 et 5 février. Au Mârdi Jazz: ***Pat Lussier*** le 26 janvier et ***Jay Harrison*** le 2 février. Entrée gratuite (20 h 30).

Dans sa série ***Jazz Masters Series***, le WAG présente Joe Sealy Quartet le 29 janvier à 20 h (780-3333).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg reçoit le quatuor ***Penderecki*** le 31 janvier à 20 h (8 $) et l'ensemble de percussions ***Nexus*** le 1er février à 20 h (12 $). Également au programme: ***Tabula Asia*** le 3 février à 20 h (12 $); ***Two Strings and a Bone*** le 4 à 19 h (12 $) et ***The Cabinet of Dr. Caligari*** le 5 à 20 h (16 $) (949-3999).

The Meaning of Fish, sera au Java Zone le 6 février, au WiseGuys le 24 ainsi qu'au Cafe Skandalo le 26 février (257-5622).

Robinovitch, Williams, Grieg et Schubert sont au programme du quatrième concert de la saison de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 10 février à 20 h à l'église Westminster. Billets: 5 $ à 21 $ (783-7377).

Passez une soirée élégante et romantique en compagnie de la ***Chorale philarmonique de Winnipeg*** le 13 février dans la salle de bal de l'hôtel Fort Garry. Billets: 60 $, comprend spectacle de danse et vente aux enchères (896-7445).

À L'ÉCRAN

La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***Your Friends and Neighbors*** de Neil LaBute du 25 au 28 à 19 h 30; ***Happiness*** de Todd Solondz du 29 janvier au 4 février à 19 h et 21 h 30; ***Potemkin*** de Sergei Eisenstein le 24 janvier à 14 het ***Rashomon*** d'Akira Kurosawa le 31 à 14 h (925-3457).

SUR LES PLANCHES

Black Hole Theatre Company lève le rideau sur ***Tartuffe de Molière*** (en anglais) les 22 et 23 ainsi que du 26 au 30 janvier à 20 h à l'Université du Manitoba. Billets: 9 $ (474-6880).

Adhere And Deny présente la comédie satyrique d'Alfred Jarry ***Ubu Roi*** (version anglaise) du 26 au 31 janvier à 20 h, salle 504 du 100 rue Arthur. Admission: 7 $ (774-6334).

Prairie Theatre Exchange monte ***Love and Anger*** de George F. Walker du 28 janvier au 14 février (942-5483).

Du 8 au 14 février, Fantasy Theatre for Children lève le rideau sur ***Treasure Island***. Billets: 6 $ (944-0581).

CONFÉRENCES

• Le ***Planétarium*** reçoit l'astronome Guy Consolmagno le 25 janvier à 19 h 30. Admission: 2,50 $ (956-2830).

• Le Musée des Beaux-Arts de Winnipeg présente une série de conférences intitulée **As Time Goes By: Millennial Milestones and Milliseconds**. Les thèmes abordés sont: *When Worlds Collide, The Collapse of Greek Civilization at the End of the First Millennium* (24 janvier); *Lully's Baton and Maelzel's Metronome, The Work of Playing in Time* (31 janvier); *Time With it's Ever Rolling Stream, How They Thought About The Last Things a Thousand Years Ago* (7 février) et *Time, Space, and Travel in the Victorian Railway Age* (2 mai). Toutes ces conférences se déroulent au WAG et débutent à 14 h (3 $).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CINÉMA

Les Rendez-vous en février

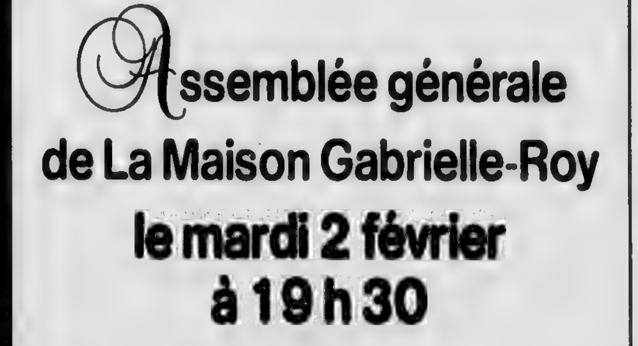
Amateurs de cinéma francophone, réjouissez-vous! Les 26, 27 et 28 février, Cinémental accueille les Rendez-vous du cinéma québécois à la Cinémathèque de Winnipeg.

Sept longs métrages (dont six sous-titrés en anglais), un documentaire et une sélection de courts métrages sont au programme. Les inconditionnels de Cinémental retrouveront avec plaisir deux succès de la dernière édition du festival de films francophones du Manitoba. Le premier, l'adaptation signée Denise Filiatrault de la pièce de Michel Tremblay *C't à ton tour, Laura Cadieux*, sera présenté le 27 février à 19 h 30. Le second, le drame *Le Cœur au poing*, du cinéaste Charles Binamé, sera présenté le 26 à 21 h 30.

Présenté à Cannes, *32 août sur Terre* est inscrit à la programmation le 28 février à 21 h 30. À noter que ce film du réalisateur Denis Villeneuve et mettant en vedette Pascale Bussières est aussi en nomination pour l'Oscar du meilleur film de langue étrangère. Autre projection attendue: *Les Boys II* de Louis Saia (le 27 février à minuit et le 28 à 14 h).

Enfin, on retrouve *La Position de l'escargot* (28 février à 19 h 30); *Nô* de Robert Lepage (26 février à 19 h 30); *2 Secondes* de Manon Briand gagnant au festival des films du monde (27 février à 19 h 30) ainsi que *Les Dames du 9e* (27 février à 14 h) un documentaire attachant sur des serveuses d'un restaurant réputé de Montréal.

A. C.



DANSE CONTEMPORAINE

Un danseur vite sur ses patins!

La danse contemporaine est bien vivante à Winnipeg. À preuve, la dernière-née des troupes de danse moderne, Trip Dance Company, présente les 22 et 23 janvier une toute nouvelle chorégraphie signée Karen Kuzak.

Anie CLOUTIER

Un spectacle intense, sensuel, physique et débordant d'émotions, voilà ce que promet *A Cloud in Trousers*, la toute dernière production de la Trip Dance Company présentée les 22 et 23 janvier à 20 h au Gas Station Theatre. (1)

«C'est une pièce très physique et très dynamique, mais la chorégraphie va chercher des moments de vulnérabilité et de tendresse entre les danseurs», signale un des quatre danseurs de la production, Robert Meilleur.

Karen Kuzak signe la chorégraphie de *A Cloud in Trousers*, et assure également la direction artistique de la nouvelle compagnie qui n'en est qu'à sa seconde saison sur la scène winnipegoise. L'an dernier, Trip Dance Company avait présenté une autre chorégraphie signée Kuzak, *Lionheart*, qui avait remporté la faveur du public.

A Cloud in Trousers devrait également laisser sa marque. «C'est une série de duos, de solos et de chorégraphies de groupe qui met beaucoup l'accent sur les relations interpersonnelles, explique Robert Meilleur. Le public perçoit souvent les duos entre homme et femme comme des relations amoureuses. Mais, vraiment, cette chorégraphie peut être interprétée de plusieurs façons selon l'humeur du public et des danseurs: l'entraide, l'amour, la tendresse. D'ailleurs, Karen ne dirige pas nos émotions pour faire passer un message quelconque. Elle nous laisse libre d'exprimer nos propres sentiments. Ça nous évite de sombrer dans l'automatisme et nous permet de rendre quelque chose de différent chaque soir.»

La production tire son titre d'un poème de Vladimir Vladimirovich Mayakovski et reprend certains passages du poème qui sont projetés à l'aide de diapositives sur les murs du théâtre. «Karen a décidé de laisser tout l'espace de la scène ouvert, ajoute Robert Meilleur. Le public peut donc voir les danseurs sur scène en tout temps, même quand ils ne dansent pas. Il voit les changements de costumes et les temps de repos. J'aime ça! Ça permet aux danseurs de faire partie de la pièce à part entière, d'être présent sur scène pendant 55 minutes. Mais en même temps, ça nous demande une certaine concentration. Il faut rester bien "relax" afin de ne pas détourner l'attention du public par rapport à ce qui se passe sur scène.»

Robert Meilleur ou la vie d'artiste

Âgé de 31 ans, Robert Meilleur a découvert la danse il y a 14 ans via le patinage artistique à roulettes. «Je patinais depuis environ neuf ans quand on m'a suggéré de prendre des cours de danse pour améliorer ma condition physique. Dans ce temps-là, c'était le jazz qui était à la mode alors c'est avec ça que j'ai commencé. Il est venu un temps ou la danse et le patinage m'intéressaient autant et il a fallu que je choisisse. C'est beaucoup plus facile pour un homme que pour une femme de se trouver du travail en danse et ça n'a pas été long que j'ai décroché mes premiers contrats. Mais j'ai toujours essayé de rester ouvert. J'ai fait du ballet, de la claquette et du jazz avant de décider que c'était vraiment la danse contemporaine que j'aimais le plus. C'est son côté théâtral qui m'a attiré. En tant qu'interprète, la danse contemporaine me permet d'établir un contact direct avec le public.»

photo: Anie Cloutier

Robert Meilleur partage, avec Sandra Barton, Lesandra Dodson et Randy Joynt, la scène de *A Cloud in Trousers* présenté au Gas Station Theatre les 22 et 23 janvier.

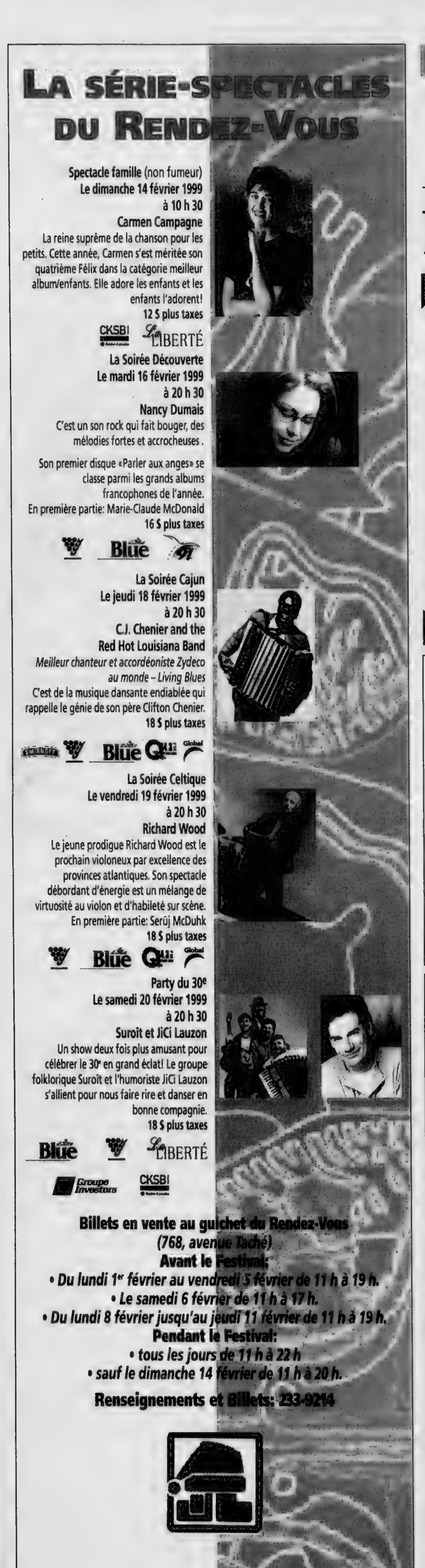
Basé à Montréal, Robert Meilleur a travaillé avec les chorégraphes Martine Époque et Hélène Blackburn. «Mais il est venu un moment où j'ai senti le besoin de voir ce qui se faisait ailleurs, confie-t-il. C'est un peu par hasard que j'ai décroché un contrat avec la compagnie Decidedly Jazz Dance Works de Calgary. Je devais à l'origine y rester un an et j'y suis finalement resté trois ans avant de retourner à Montréal travailler avec Ô Vertigo pendant quatre ans. C'est là que j'ai rencontré Karen Kuzak et Randy Joynt, autre membre de la production *A Cloud in Trousers*. Comme on avait eu un bon rapport, ils m'ont appelé pour faire partie de cette production. Ça tombait bien parce que j'étais libre durant ces dates et j'avais vraiment envie de travailler dans une atmosphère agréable.»

Danseur indépendant, Robert Meilleur a déjà des projets en ligne. Après *A Cloud in Trousers*, il travaillera à Montréal avec la chorégraphe Isabelle Vangrimde puis effectuera une tournée en Europe au printemps avec *La Part des Anges* de Paul-André Fortier.

«C'est sûr que c'est difficile d'être continuellement sur la route, indique Robert Meilleur. Il faut être prêt à gérer l'incertitude et les conflits d'horaire. J'ai beaucoup fait de tournées depuis cinq ou six ans et avec l'âge, j'apprécie de plus en plus la tranquillité et le confort de mon appartement. Mais j'aime cette vie. Elle est belle. Et si elle ne m'apportait pas quelque chose, ne me permettait pas d'échanger avec les autres, je ne serais pas là.»

(1) Billets (12 $ et 10 $) disponibles en composant le 956-2792 ainsi qu'aux portes du Gas Station.





THÉÂTRE

La GRC sur scène

Anie CLOUTIER

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) évoque deux stéréotypes: celle du "bon gars" un peu naïf de *Direction sud* et l'autre, tout aussi caricaturée, du policier hautain nous collant une contravention. La production *The Colour of Pride* offre quant à elle une toute nouvelle image de la GRC, celle de huit officiers en uniforme chantant, dansant et jouant la comédie.

Présentée l'été dernier dans les Maritimes ainsi qu'à Ottawa, *The Colour of Pride* effectue maintenant une tournée des villes de l'Ouest. La pièce sera présentée à Winnipeg au Théâtre Pantages les 22 et 23 janvier. (1) «C'est bien certain que ce n'est pas facile d'être sur la route, indique un des comédiens, le Caporal Jim Hadley, mais on a tous un sentiment d'accomplissement.»

Comme l'indique le Caporal Hadley, *The Colour of Pride* offre un spectacle à la fois éducatif et divertissant. «Les textes et les chansons retracent les 125 ans de la GRC, indique-t-il. Les comédiens jouent, chantent et dansent devant trois gros écrans où on présente entre 500 et 600 diapositives. Il s'en dégage un message de fierté, qui n'est pas seulement ressenti par les policiers, mais aussi par tous les Canadiens. On oublie parfois la chance qu'on a de vivre dans un pays comme celui-ci et avec le temps, les policiers aussi perdent ce sentiment de fierté pour leur ouvrage et ce qu'ils représentent. Mais ce spectacle leur permet de retrouver la fierté. C'est le meilleur véhicule publicitaire et de relations publiques de la GRC!»

Originaire de Beressord, petit village acadien de la baie des Chaleurs au Nouveau-Brunswick, le Caporal Hadley est présentement basé à Fredericton et compte 20 ans de service au sein de la GRC.

«J'ai fait 20 ans de patrouille, indique-t-il. Maintenant, je suis affecté à une section spécialisée, le centre d'information de police du Canada, sorte de banque de données nationale sur les criminels et crimes commis un peu partout au pays. J'ai entendu parler de ce spectacle monté dans le cadre du 125e anniversaire de la GRC. Alors je me suis présenté aux auditions... et ils m'ont choisi avec sept autres agents d'un peu partout au pays. On a du monde de l'Alberta, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Île du Prince-Édouard. On a tous un talent musical. Je joue d'ailleurs de la guitare dans cette production, mais attention, on est des policiers avant tout!»

(1) Billets: 22 $ adultes et 15 $ enfants de moins de 12 ans, en vente chez Ticketmaster.

T'es parent avec qui, toi?

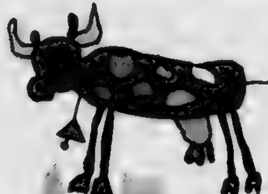
Salut!

Je m'appelle Nicolas et j'ai trois ans. J'aimerais vous présenter ma petite sœur Caroline Emma Schultz. Elle est née le 15 avril 1998.

Mes parents, Estelle et Murray, sont très fiers de moi car je suis un super grand frère.

Un bonjour spécial à Mémère et Pépère Bérard (Albert et Solange) de Morris et à Grandma et Grandpa (Rev. Morley et Joyce) Schultz de Calgary.

DESSINE-MOI UNE CHANSON!



Tirage Carmen Campagne

Participe à ce tirage et cours la chance de gagner un sac-cadeaux contenant des produits de Carmen Campagne! Les trois dessins gagnants seront tirés au sort par Carmen Campagne lors de son spectacle à Saint-Boniface le 14 février *.

Voici ce qu'il faut faire pour participer:

Inspire-toi de ta chanson préférée de Carmen Campagne et fais un dessin original à partir de cette chanson. Ton dessin doit être réalisé sur une feuille de dimension 8 1/2 X 11 pouces. Inscris le titre de la chanson. Colle à l'endos le coupon de participation et fais parvenir le tout à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface MB, R2H 3B4 **avant le 12 février 1999.**

Âge limite: 11 ans. Chaque enfant peut participer autant de fois qu'il le désire.* Les gagnants qui ne seront pas présents au spectacle recevront leur cadeau par la poste ou pourront venir le chercher à La Liberté. les sacs-cadeaux peuvent contenir divers éléments parmi les suivants: t-shirt, vidéo-cassette, disque compact ou casse-tête.

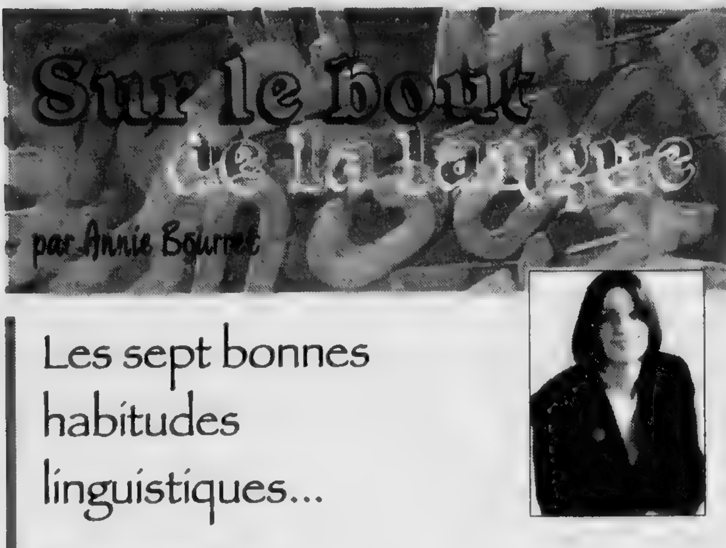
COUPON DE PARTICIPATION
Dessine-moi une chanson!

Nom: Prénom:
Adresse:
Ville/Village:
Code postal: N° de tél.

Festival du Voyageur — La Liberté

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Les sept bonnes habitudes linguistiques...

(Première partie)

... des gens bilingues, plus particulièrement de francophones vivant en milieux anglo-dominants.

1) Se méfier des expressions qui se ressemblent

Si vous êtes capable de traduire mot à mot l'expression **faire une décision* par *make a decision*, c'est parce que c'est un anglicisme. Même chose pour **À qui de droit* (*To Whom it may concern*), **virage en U* (*U-turn*), etc. Que faire? Il est temps d'adopter l'habitude numéro deux.

2) Vérifier tout doute

Même si on a une certitude coulée dans le béton, le moindre doute devrait entraîner une vérification au dictionnaire. Exemple : L'expression **prendre pour acquis* est fautive (elle vient de *to take for granted*). On dit ***tenir pour acquis*** en français. Vous ne me croyez pas? Allez consulter un dictionnaire à l'entrée du verbe *prendre*. Je recommande particulièrement le *Multidictionnaire* pour trouver rapidement les erreurs de ce genre. Tant qu'à y être, lisez donc aussi les entrées **à qui de droit** (juste après **aquiculture**), **décision** et **virage**.

3) Accepter certaines «bizarreries» linguistiques

Dans certains cas, l'habitude numéro un ne tient pas (ce serait trop simple, aussi). Plusieurs expressions françaises et anglaises se ressemblent. Ainsi, l'équivalent correct de *to fill a form* est bel et bien ***remplir un formulaire***. La tournure **compléter un formulaire* est fautive, à cause du sens de *compléter* (rendre complet, rajouter, parachever, parfaire). On éprouve aussi le sentiment d'éviter l'anglicisme quand on utilise *cueillette* dans ***collecte de déchets*** et ***collecte de données***. Là aussi le sens est en cause : l'action de *cueillir* signifie détacher de la tige ou des racines (fleurs, fruits, champignons, etc.).

Certains mots ayant l'air anglais sont parfaitement français. C'est le cas de **camping** (emprunté en 1930), **week-end** (accepté depuis 1927) et... tenez-vous bien, **oxymoron** (figure de style consistant à utiliser deux mots contradictoires, comme dans *un silence éloquent*). Le *Multidictionnaire* pourra confirmer que les deux premiers mots sont bien français, mais pour ***oxymoron***, il faudra consulter *Le Petit Robert*.

4) Se constituer une banque de données idiomatiques

Plus exactement, se garder en mémoire des paires d'expressions idiomatiques équivalentes. Exemples authentiques : Pour éviter de faire de la traduction littérale comme dans **Je vais le jouer à l'oreille* (*I'll play it by ear*), préférer ***J'improviserai***, même chose pour **My stomach is in my heels* (***J'ai l'estomac dans les talons***), qui se dit *I'm starved*.

Tous les dictionnaires bilingues énumèrent des idiomatismes aux mots et verbes importants. Mon préféré est le *Harrap's* (par rapport au *Robert Collins*, qui possède cependant d'autres qualités). Aux gens pressés, je recommande l'ouvrage *2000 expressions françaises pratiques et utiles* de Camille H. Mailhot (Asticou, 1983), particulièrement la consultation des index anglais et français. Il y a aussi le tout nouveau *Dictionnaire des expressions françaises-anglaises*, de Gilberte Dubé et Eugénie Fortin (Stanké, 1998), sur lequel je ne peux me prononcer encore, ne l'ayant pas assez utilisé.

Note : La prochaine chronique portera sur les trois autres habitudes.

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret, signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **abourret@bc.sympatico.ca** ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ *Vu*

Cérémonie à Sainte-Agathe



Présentation de la cérémonie du drapeau canadien,à Sainte-Agathe le 15 février 1965, l'année de l'inauguration du drapeau actuel. De gauche à droite on aperçoit Amédé Alarie, Jimmy Weir, John Wallace et Édouard Dumesnil.

photo: gracieuseté Richard Nolette

Recette — Carrés aux dattes

1 1/2 tasse (375 g) de dattes dénoyautées
1 tasse (250 mL) de jus d'orange fraîchement pressé
2 tasses (500 mL) de farine d'avoine
1 tasse (250 mL) de farine tout usage
1 tasse (250 mL) de cassonade, pressée
1 c. à thé (5 mL) de bicarbonate de soude
3/4 tasse (175 mL) de beurre frais baratté salé, fondu

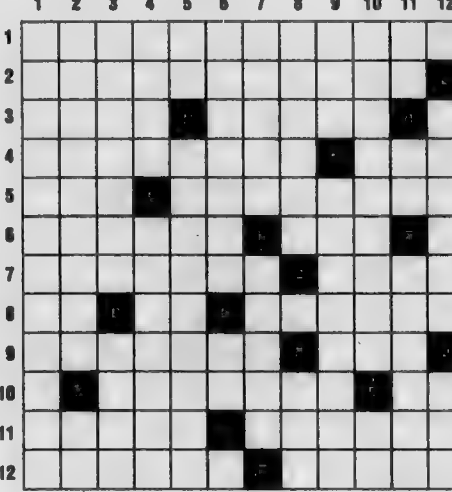
- Préparer la garniture en combinant les dattes au jus d'orange et en les faisant mijoter dans une casserole durant 30 minutes. Remuer de temps en temps et retirer du feu une fois que la préparation a épaissi.
- Pendant que les dattes mijotent, préparer la croûte. Préchauffer le four à 350°F (175°C) et beurrer un moule carré de 9 pouces (22,5 cm) de côté.
- Combiner la farine d'avoine, la farine, la cassonade et le bicarbonate de soude dans un bol à mélanger. Ajouter le beurre fondu au mélange et travailler jusqu'à l'obtention d'une masse humide et granuleuse.
- Presser les 2/3 de la préparation au fond du moule beurré. Verser la préparation de dattes sur la croûte. Saupoudrer du reste de la farine d'avoine de manière à recouvrir entièrement les dattes. Cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à l'obtention d'une belle teinte dorée.

Donne 12 portions.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 34



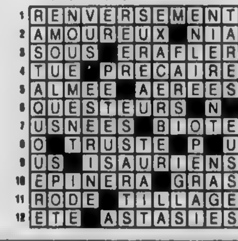
HORIZONTALEMENT

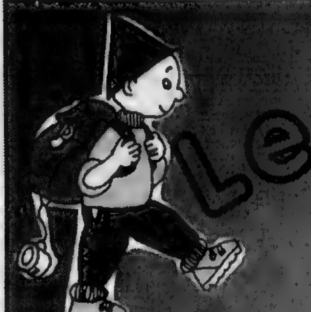
1. Étiquettes autocollantes qui s'appliquent sur une vitre et qui peuvent être lues par transparence.
2. Bobinage d'une machine électrique.
3. En ski, virage. – Plantes herbacées.
4. Petites balances. – Récipient.
5. Partie du cheval. – Sel de l'acide arsénieux.
6. Réunion d'une assemblée constituée. – Mammifère rongeur.
7. Arrondissement du Puy-de-Dôme. – Travail.
8. Existes. – Se suivent. – Corps flottants.
9. Dieu de l'Eau. – Unité de dose.
10. Organise, ménage. – Préposition.
11. Ancienne mesure de longueur égale à la distance entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt dans leur écart maximal. – Ville de l'Inde.
12. Arrêt de la circulation d'un liquide organique (pl.). – Ouvrage d'un usage courant.

VERTICALEMENT

1. Urinoirs.
2. Qui est concerné par une chose. – Mont.
3. Confectionnas en entrelaçant des brins. – Père.
4. Ville d'Italie. – Se dit d'un choléra.
5. Adverbe. – Silencieux.
6. Amender une terre avec du plâtre. – Interjection.
7. Jeunes cerfs. – Bois noir.
8. Divertir. – Matière visqueuse.
9. Petite crêpe de riz fourrée, roulée et frite. – Personne originaire d'un lieu (pl.).
10. Instaurée, fondée. – Conjonction.
11. Conjonction. – Conjonction. – Clause dans un contrat de vente.
12. Balle dure pour jouer à la longue paume. (pl.). – Près du poivre.

RÉPONSES DU N° 33





Le Club de Bicolo

Les Volcans

Bonjour! Les volcans sont fascinants. Ils nous montrent un peu ce qui se passe à l'intérieur de la terre. Les pierres fondues sont rouges et toujours en mouvement. Ce ne sont pas tous les volcans qui sont actifs. Certains volcans sont éteints. Ils ne présentent alors pas de réel danger. On parle de danger parce que la lave des volcans peut être très destructrice. Lorsque la lave coule du volcan, elle détruit tout sur son passage: les forêts, les maisons et même les personnes.

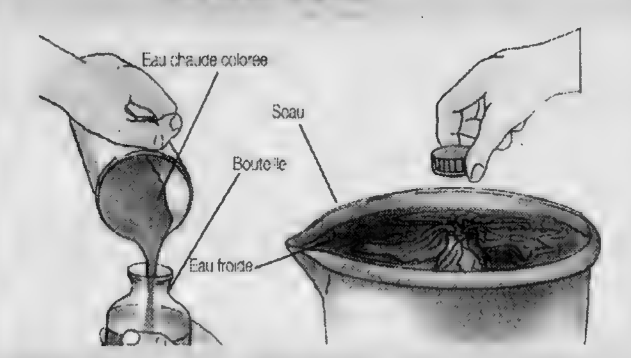
Profite de cette page pour te renseigner davantage sur les volcans. Passe une bonne semaine.

Bicolo

UN VOLCAN SOUS-MARIN

Savais-tu qu'il y a plus de volcans dans l'eau qu'il y en a sous la terre? En effet, plus de la moitié des volcans actifs se retrouvent dans l'océan Pacifique. Voici une expérience qui te permet de reproduire les effets d'un volcan sous-marin.

Matériel : ***Une petite bouteille vide***
Du colorant alimentaire rouge
De l'eau chaude et de l'eau froide
Un seau d'eau



1) **Remplis ta bouteille d'eau chaude.**
2) **Ajoute-lui quelques gouttes de colorant alimentaire rouge. Ferme son bouchon.**
3) **Remplis ton seau d'eau froide.**
4) **Dépose ta bouteille dans le seau et dévisse le bouchon. Observe l'eau colorée remonter à la surface.**

QUE SE PASSE-T-IL? L'eau chaude est plus légère que l'eau froide, donc elle s'élève.

SAVAIS-TU QUE...

Le magma, c'est la roche fondue. Quand le magma sort de la terre il change de nom et il s'appelle alors de la lave.

JEUX D'ASSOCIATION

Lis les phrases suivantes et relie les chiffres à la bonne lettre.

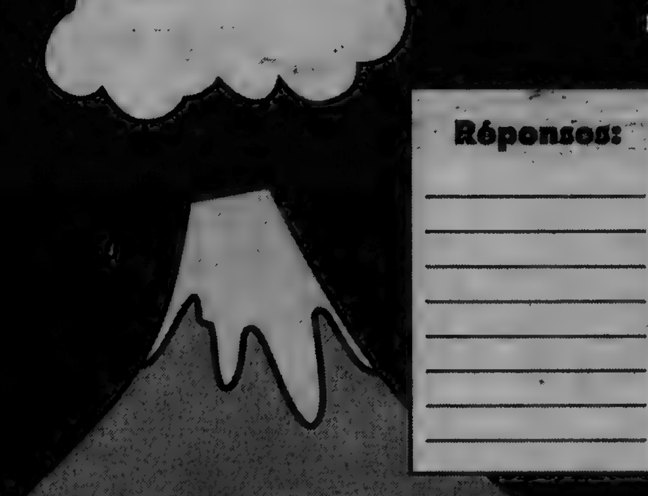
1) **À l'intérieur de la Terre, la pierre est fondue parce qu'il fait très chaud.**
2) **L'écorce terrestre, c'est la peau de la Terre. La pierre est durcie parce qu'elle s'est refroidie.**
3) **Le magma sort par un long tube qu'on appelle cheminée.**
4) **Le trou au sommet du volcan s'appelle cratère.**
5) **Le haut du volcan est en forme de cône.**
6) **Le centre de la terre est très chaud. On l'appelle le noyau.**





L'ÉRUPTION VOLCANIQUE

Des mots sont sortis du ventre de ce volcan. Ils sont sortis de son réservoir de magma. Tente de les remettre en ordre.



EVLA
CANLOV
MEEFU ***AMGMA***
EURLCHA ***ERETRAC***
NÉEMICHE ***EGUOR***

RÉPONSES
JEU D'ASSOCIATION: 1-B, 2-C, 3-E, 4-G, 5-F, 6-A
L'ÉRUPTION VOLCANIQUE: lave, volcan, fumée, magma, chaleur, cratère, cheminée, rouge.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Éruption spontanée en spectacle

Une bonne improvisation, c'est une improvisation préparée. Le groupe Éruption spontanée prépare un spectacle fait sur mesure pour les gens de Notre-Dame-de-Lourdes.

Pascal DUBÉ

Le Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes présente une soirée de comédie accompagnée d'un vin et fromage le 6 février à la Salle du centenaire de Lourdes. Pour l'occasion, le Comité culturel a invité le groupe Éruption spontanée pour un spectacle de comédie et d'improvisation. La soirée débute à 20 h et il y aura des concours et des tirages tout au long de la soirée.

«D'habitude, le Comité culturel présente une boîte à chanson avec le vin et fromage, mais cette année nous avons décidé de faire un peu changement, explique la responsable de l'événement, Claire Mabon. Le groupe de comédiens devrait jouer environ 45 minutes, après quoi nous allons avoir le vin et fromage. Éruption spontanée reviendra pour une deuxième partie. Nous allons aussi avoir des tirages et des jeux avant que les comédiens ne reviennent pour la troisième partie de leur spectacle.

«Ils ont déjà pris des informations à propos du village de Notre-Dame-de-Lourdes et ils vont préparer des sketchs montés sur mesure pour nous, mentionne Claire Mabon. Il y aura aussi une partie de leur spectacle qui laissera place à l'improvisation. On espère attirer entre 200 et 250 personnes pour l'événement.»

Éruption spontané est composé de Mariette Kirouac, Charles Leblanc, Natalie Labossière, Michel Roy et Carole Freynet-Gagné, un groupe de cinq anciens joueurs de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM).

«La LIM demande beaucoup de temps et nous ne pouvons pas toujours nous y rendre, affirme Mariette Kirouac. Ça ne nous empêche pas de continuer à aimer l'improvisation et c'est pourquoi on est bien content de faire des spectacles comme celui à Notre-Dame-de-Lourdes. Bien qu'il y ait des bouts préparés à l'avance, il y a toujours de la place pour l'improvisation.

«À Notre-Dame-de-Lourdes, Christian Perron se joindra à nous avec son violon, ajoute-t-elle. Nous nous sommes informés des noms de famille les plus répandus à Lourdes, des activités préférées des gens de la région et des endroits les plus connus. Je peux vous dire que nous allons faire la présentation d'une équipe de baseball faite sur mesure pour les gens de Lourdes. Nous allons aussi présenter un Talk Show et parler du bon vieux temps à Lourdes. Mais pour en savoir plus, vous allez devoir venir nous voir!»

Les billets sont disponibles chez Foidart Mini-Stop au prix de 12 $ pour les adultes et de 6 $ pour les 18 ans et moins. Les portes ouvriront à 19 h 30 et le spectacle débute à 20 h.



Archives La Liberté

Mariette Kirouac et le groupe Éruption spontanée sera en spectacle à Notre-Dame-de-Lourdes le 6 février.

THÉÂTRE MONTCALM

Le temps des lilas

Le Théâtre Montcalm présentera bientôt sa neuvième production. Et c'est sur la pièce *Le Temps des lilas* du dramaturge québécois Marcel Dubé que s'est arrêté le choix du metteur en scène, Lucien Jean.

Le Temps des lilas est la première pièce dramatique à être montée par la petite troupe amateure, signale Lucien Jean. «Après avoir monté *Fleur de cactus* l'an passé et *L'Auberge des morts subites* l'année d'avant, je voulais quelque chose de sérieux cette année, indique-t-il. Je voulais aussi monter une pièce qui parlait de la guerre pour montrer à nos jeunes d'aujourd'hui comment la guerre a affecté la génération de leurs grands-parents.»

L'intrigue se déroule dans une pension et met en scène un couple âgé ayant perdu un fils lors de la Deuxième Guerre mondiale «et qui ne s'est jamais vraiment remis de cette perte», raconte Lucien Jean.

Les personnages principaux de Virgil et Blanche sont interprétés par Denis Foidart et Rachelle Proteau. Les locataires de la pension sont campés par Thomas Jean (Vincent), Pauline Lafond-Bouchard (Marguerite), Suzette Fillion (Johanne), Darren Sabourin (Orace), Michel Duval (Roméo), Claude Bouchard (le visiteur) et Fernand St-Amant (l'inspecteur).

Le Temps des lilas sera présentée à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste les 26 et 27 février à 20 h. Comme par les années passées, il y aura une représentation spéciale pour les tournées d'autobus le samedi à 14 h.

A. C.

La Broquerie

Rendez-vous le 5 juin

Anie CLOUTIER

Les Habs de La Broquerie célèbrent cette année leurs 50 ans, un anniversaire qui ne passera pas inaperçu. En effet, les résidants se préparent à fêter en grand les noces d'or de leur équipe locale de hockey. Les organisateurs estiment à 1 000 le nombre de personnes qui prendront part à la grande fête donnée le 5 juin dans l'aréna de La Broquerie.

Les organisateurs ne ménageront pas leurs efforts pour faire de cette fête un événement inoubliable. «On a invité le premier ministre Jean Chrétien et nous attendons sa réponse avec impatience», indique l'organisateur, Laurent Tétrault. Des invitations ont aussi été envoyées à des hockeyeurs renommés, comme Mario Tremblay, Réjean Houle et Jean Béliveau du Canadien de Montréal. On saura d'ici là si le jeune Daniel Tétrault a été mis sous contrat avec la Sainte flanelle, ce qui constituerait une autre raison de célébrer pour les résidants de La Broquerie.

Le 5 juin, La Broquerie fêtera aussi les 50 ans de son Club sportif. «On profite de l'occasion pour brûler l'hypothèque de l'aréna», lance Laurent Tétrault. Construite en 1978, l'aréna avait nécessité un emprunt initial de 65 000 $ mais la facture totale du centre récréatif et du parc s'était chiffrée à plus d'un million $. «Après 20 ans, on doit réparer le toit de l'aréna et paver le stationnement, poursuit Laurent Tétrault. On compte donc utiliser les profits de la grande fête pour financer les rénovations.»

Entre 800 et 1 000 personnes soont attendues à la fête. À 90 $ du billet simple (150 $ pour un couple), les organisateurs pourraient amasser jusqu'à 90 000 $ et réaliser un profit de 40 000 $ pour rénover l'aréna. «150 $ pour un couple, ce n'est pas si cher quand on pense qu'ils recevront un reçu d'impôt pour 125 $, un exemplaire du livre souvenir des Habs, l'alcool à volonté, un "live band" et la chance de rencontrer des grands comme Jean Béliveau et Mario Tremblay!»

Prix littéraire

N'oubliez pas de vous inscrire!

Le prix littéraire des caisses populaires du Manitoba sera décerné encore une fois cette année et Manitoba Writers' Guild est à la recherche de candidatures. Ce prix est ouvert à tout auteur ayant publié un livre ou monté une pièce de théâtre en français au cours des deux dernières années. Le prix de 1 000 $ sera attribué lors du Gala des prix littéraires du Manitoba en avril.

Sont admissibles les oeuvres de langue française de nature non universitaire écrites par un seul auteur vivant. L'ouvrage doit avoir été publié en 1997 ou 1998 et son auteur doit avoir élu domicile au Manitoba pendant trois des cinq dernières années, et au moins une des deux dernières années.

Fiction, théâtre, littérature jeunesse, poésie et essais «créateurs» sont admis. Les auteurs peuvent faire appel à leur éditeur pour qu'il soumette leur publication, ou les soumettre eux-mêmes (en quatre exemplaire). Un droit d'entrée de 25 $ par titre est demandé, et la date limite est le 31 janvier.

Le Prix littéraire des caisses populaires est géré par Manitoba Writers' Guild, qui nomme le jury.

Les oeuvres admissibles et les droits d'entrée doivent être envoyées à: Le Prix littéraire des caisses populaires, a/s The Manitoba Writers' Guild, 100, rue Arthur, bureau 206, Winnipeg, R3B 1H3.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer en anglais avec Carlene Rummery ou Robyn Maharaj au (204) 942-6134.

D.B.

Saint-Claude

Le hockey à l'honneur

Carnaval de Saint-Claude et Haywood se tiendra du 29 au 31 janvier à l'aréna de Saint-Claude. Au programme: activités pour les enfants, parties de hockey et patinage artistique. Les profits amassés au cours de la fin de semaine d'activités servent à défrayer une partie des frais d'entretien de l'aréna.

La population est invitée à se rendre à l'aréna pour patiner le 29 janvier à compter de 19 h. L'admission est gratuite et l'activité est commanditée par la Chambre de commerce de Saint-Claude.

Le 30 janvier, les activités débutent par trois parties de hockey consécutives où s'affronteront les jeunes de 9 à 11 ans de la région. À compter de 14 h, les jeunes sont invités au deuxième étage de l'aréna pour se faire maquiller. Ils pouront également décorer de biscuits en prévision de la Saint-Valentin. Plus tard en après-midi retour au hockey alors que les jeunes de 15 ans disputeront la victoire à l'équipe de Rock Lake. En soirée, vers les 18 h 15, les Mountain Mustangs affrontera à son tour l'équipe de Winkler.

Le 31 janvier, les activités débutent par un déjeuner aux crêpes servi dès 9 h. Deux parties de hockey rassembleront les jeunes mineure en avant-midi. À 13 h, les Nomads et les Raiders se mesureront lors d'une partie de ballon-balais. À 13 h 30, il y aura du chant par des enfants, animé par Geneviève Toupin, Joanne Toupin et Nadia Gaudet. L'activité est commanditée par la Caisse populaire de Saint-Claude. Le Club de patinage artistique présentera un spectacle à compter de 14 h 30. Une partie de hockey féminin suivra à 15 h 15. Deux autres parties de hockey suivront avant de clôturer lla fin de semaine par une partie de hockey libre.

Des laissez-passer quotidiens, ainsi que des billets pour des activités particulières sont disponibles. Pour information, appelez à l'aréna au 379-2102.

P. D.



C'EST ICI «CONCOURS» APRÈS L'HISTOIRE

Cette chronique est réalisée par le Festival du Voyageur dans le cadre de la programmation scolaire et s'adresse aux jeunes qui se sont inscrits au concours littéraire.

Cette fois-ci, j'en ai une bonne pour toi! Imagine-toi donc que j'ai vu l'ombre du Grand Esprit, Ima Toudi. Il était assis près d'une bûche qu'on a placée à l'endroit où il y aura les trois tipis, dans le Parc du Voyageur. Il avait l'air d'attendre après une illumination. Je me suis approchée de lui et... je lui ai parlé. «Qu'attends-tu?»...

Il m'a répondu...

« J'attends une histoire qu'on va me raconter. Dans le temps, quand je marchais autour des maisons où vivaient les hommes au visage blanc, le soir, tard, je voyais à travers les fenêtres des choses pas ordinaires. Des hommes, qui ne faisaient pas partie de la famille, arrivaient comme ça, aux portes des maisons et y entraient. Ils étaient mal habillés, mal chaussés et avaient l'air, comme vous dites, "pauvre". Les hommes au visage blanc avaient toujours l'air content de les recevoir. Ils les appelaient des "quêteux". Les quêteux, à ce qu'on m'a dit, venaient toujours d'on ne sait où. Ils étaient très mystérieux. Ils étaient des mendiants qui n'avaient ni famille, ni maison, et qui passaient de maison en maison, en demandant la charité, de même qu'un endroit bien chaud où passer la nuit. Les quêteux s'y prenaient d'une drôle de façon pour obtenir ce qu'ils voulaient. Ils racontaient des histoires. Parfois drôles, parfois tristes et parfois effrayantes. Les histoires qu'ils racontaient étaient une façon économique de remercier leurs hôtes pour leur hospitalité. Quand les quêteux arrivait, tout le monde s'assoyait autour de lui pour l'écouter raconter ses histoires et ses légendes. Moi, je restais là, caché derrière la fenêtre, et j'écoutais ces merveilleuses histoires de fantômes et de revenants et d'un autre personnage dont j'ai oublié le nom...»

Crois-moi, j'étais accrochée à ses paroles. Il avait l'air d'avoir été, autrefois, un de ces quêteux... qu'en penses-tu?







POOL



DE HOCKEY 1999



Un concours passionnant qui se déroulera sous vos yeux dans les pages de *La Liberté*, en février et en mars.

Tout ça pour 5 $ par participant!

Misez sur les joueurs de la Ligue Hanover-Taché qui devraient obtenir la meilleur fiche pour les séries éliminatoires.

Une rencontre aura lieu en avril au Chicken Chef de Saint-Malo pour la remise des prix aux gagnants.



Le concours s'adresse à tous.
Seulement 5 $.
Nous acceptons les inscriptions jusqu'au 6 février 1999.
Bonne Chance!

6 PRIX À GAGNER!

1er prix:
un téléviseur 22 pouces de marque Zenith

2e prix:
un abonnement de saison au club de golf La Vérendrye.

3e prix:
un abonnement de saison au club de golf Rivière-aux-Rats.

4e prix:
un abonnement d'un an au centre de conditionnement physique le Sportex.

5e prix:
un certificat-cadeau pour des sessions de massages au Lorette Massage Therapy.

6e prix:
un certificat-cadeau pour des traitements chez Chénier Chiropractic.

Règlements de participation

1. Le pool est ouvert à tous. Le personnel et le conseil d'administration du journal ainsi que les membres de leur famille immédiate ne peuvent participer.
2. Les participants doivent être âgés d'au moins 12 ans au 1er janvier 1999. Si le gagnant est mineur, il devra accepter son prix en compagnie d'un adulte. Les participants de moins de 18 ans ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'une participation familiale.
3. Les participants doivent remplir le coupon de participation apparaissant dans les éditions du 22 janvier, 29 janvier et 5 février 1999 et le faire parvenir par la poste, en main propre ou par télécopie au 231-1998.
4. Chaque participant doit s'aquitter de ses frais d'inscription de 5 $. Aucune limite de participation. Chèque, argent comptant, cartes de crédit Visa et Mastercard acceptés.
5. Date limite d'inscription: le 8 février 1999.
6. L'annonce officielle des gagnants aura lieu au restaurant Chicken Chef de Saint-Malo lors d'un dîner-rencontre en avril.

Des prix de participation seront remis à chaque semaine.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

***La Liberté* remercie les commanditaires du pool de hockey:**





SPORTEX

AIM SOUND SHOPS INC.

Quels seront les 11 meilleurs joueurs des séries éliminatoires 1999 de la Ligue Hanover-Taché? Faites votre choix parmi la liste de joueurs proposés. Cochez les noms de 11 joueurs (un par catégorie) et remplissez le coupon de participation. Faites-le parvenir à *La Liberté*, C. P. 190 boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, au plus tard le 8 février 1999, sans oublier le paiement des frais d'inscrition de 5 $ par participant, payable à *La Liberté*.

1	○ J. Lafournaise	59ers
	○ L. Sanders	Red Wings de Grunthal
	○ D. Desrosiers	North Stars Î-D-C
	○ M. Gagnon	Habs de La Broquerie
2	○ C. Nagy	Habs de La Broquerie
	○ R. Gosselin	59ers
	○ R. Clarke	Royals de Saint-Jean
	○ M. Dixon	59ers
3	○ M. Both	Royals de Saint-Jean
	○ R. Lafournaise	59ers
	○ R. Hiebert	Red Wings de Grunthal
	○ P. Anderson	Habs de La Broquerie
4	○ J. Boulianne	Habs de La Broquerie
	○ C. Leduchowski	59ers
	○ D. Craig	Royals de Saint-Jean
	○ A. Paterson	Habs de La Broquerie
5	○ M. Gosselin	59ers
	○ P. Gauthier	Habs de La Broquerie
	○ C. Friesen	North Stars Î-D-C
	○ K. Chaloner	North Stars Î-D-C
6	○ D. Beauchemin	North Stars Î-D-C
	○ K. Tallaire	Habs de La Broquerie
	○ R. Chammartin	Royals de Saint-Jean
	○ M. Morin	59ers
7	○ D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe
	○ M. Siwak	Royals de Saint-Jean
	○ M. Normandeau	Habs de La Broquerie
	○ J. Beauchemin	North Stars Î-D-C
8	○ G. Eastman	North Stars Î-D-C
	○ C. Petryna	Habs de La Broquerie
	○ C. Pollock	Red Wings de Grunthal
	○ T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls
9	○ P. Saurette	59ers
	○ R. Lajoie	Red Wings de Grunthal
	○ K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe
	○ R. Kihn	Habs de La Broquerie
10	○ C. Hebel	Habs de La Broquerie
	○ D. Naaykens	North Stars Î-D-C.
	○ M. Gottfried	North Stars Î-D-C
	○ S. Lamonte	Royals de Saint-Jean
11	○ R. Desautels	North Stars Î-D-C
	○ R. Chaput	Habs de La Broquerie
	○ D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe
	○ G. Gosselin	59ers

Incriptions au pool de hockey

Nom: ______

Prénom: ______ Âge: ______

Adresse: ______

Code postal: ______ Ville/village: ______

Téléphone: ______

Inscriptions familiales supplémentaires:

Nom: ______ Prénom: ______ Âge: ______

Nom: ______ Prénom: ______ Âge: ______

Nom: ______ Prénom: ______ Âge: ______

Nom: ______ Prénom: ______ Âge: ______

Frais d'inscription:

5 $ X _____ personne(s) = _______ $

Sports éclairs

Ligue Hanover-Taché

Classement au 18 janvier

	G	P	N	PTS
Île-des-Chênes	15	2	0	30
La Broquerie	13	5	0	26
59ers	10	7	1	21
Saint-Jean	8	8	1	17
Saint-Adolphe	5	11	2	12
Grunthal	4	11	1	9
Pine Falls	3	14	1	7

Soccer en salle

• L'école Taché offre une saison de soccer intérieur pour les jeunes de 6 à 12 ans. Du 25 janvier au 16 mars, les lundis et les jeudis. Coût: 22 $ (986-6950).

Hockey

• Un tournoi combiné de hockey et de curling est organisé à l'aréna de Saint-Pierre-Jolys en mars (Bud Bouchard au 433-7806).

Badminton

• Vous avez 18 ans et plus et voulez pratiquer le badminton? Rendez-vous au gymnase de l'école Taché tous les mardis soirs à compter de 19 h. C'est gratuit!

Basketball

• Un programme de basketball est offert aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, du 28 janvier au 18 mars à l'école Provencher. Coût: 22 $ (986-6950).

Volley-ball

• Une ligue récréative de volley-ball mixte est organisée du 26 janvier au 16 mars à l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert. Coût: 26 $ (986-6950).

Curling

• Un tournoi de curling junior aura lieu du 29 au 31 janvier au Club de curling Pembina. La compétition est ouverte aux jeunes de la catégorie bantam (Jeanette au 453-5733 ou Brian au 488-5550).

Natation

La piscine Bonivital offre plusieurs cours de natation pour la prochaine année. Pour connaître les heures du bain public ou pour vous inscrire à des cours, faites le 986-6802.

Gymnastique

• Des cours de gymnastique sont offerts aux jeunes âgés de 6 à 12 ans. L'activité se déroulera à l'école Taché les lundis et les mercredis du 25 janvier au 15 mars (986-6950).

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

HOCKEY JUNIOR

La persévérance de Paul Deniset

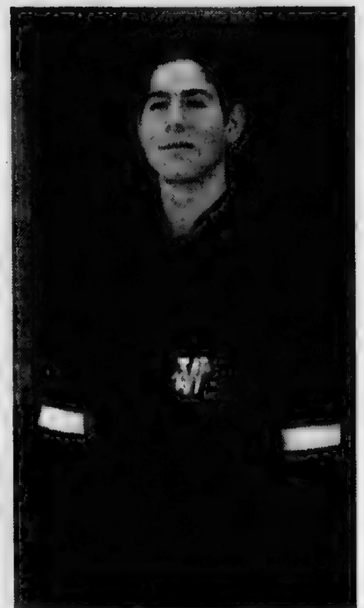
Joueur recrue avec les Blazers de Kamloops de la Ligue junior de l'Ouest, l'attaquant Paul Deniset, a de plus en plus confiance en ses moyens.

Marc-Éric BOUCHARD

Le jeune hockeyeur de Saint-Boniface a affronté le 15 janvier les Wheat Kings à Brandon devant des membres de sa famille et des amis. «J'étais heureux de revenir au Manitoba et de jouer devant des personnes qui me connaissent, souligne-t-il. Nous avons une bonne équipe et, grâce à l'entraîneur, je m'améliore rapidement. Je joue sur le quatrième trio mais je joue en moyenne huit fois par match. Il y a d'autres joueurs recrues qui regardent les parties dans les estrades. Je travaille fort et je veux garder ma place sur le dernier trio.»

Le joueur de 17 ans n'évolue pas sur le jeu de puissance mais montre une fiche encourageante de cinq buts, 13 passes. «Au début de la saison je me posais trop de questions, explique-t-il. Maintenant j'embarque sur la patinoire sans me mettre de pression et ça va beaucoup mieux. Je m'entends bien avec mes compagnons de trio, Jared Aulil et Brett Drane.»

Paul Deniset revient au jeu après une absence d'un mois en raison d'une blessure qu'il a subie en pratiquant la motoneige. «Je me suis blessé aux côtes et ce n'était même pas en jouant au hockey, mentionne-t-il. J'ai dû soigner cette blessure durant décembre et heureusement je suis parfaitement guéri. Nous avons une bonne équipe et j'espère que nous allons nous rendre à la coupe Memorial.»



Archives La Liberté

Paul Deniset aime bien son expérience avec les Blazers de Kamloops.

Paul Deniset pensionne depuis quatre mois chez la famille Olson. «Ils sont très gentils, généreux et leur chaleur humaine me permet d'être à l'aise avec eux et bien dans ma peau, ajoute-il. Quand la saison de hockey sera terminée, je reviendrai à Saint-Boniface terminer mes études au collège Louis-Riel. Je suis des cours à l'école de Kamloops, mais je recevrai mon diplome à Saint-Boniface.»

SOCCER SUR NEIGE

On veut en faire une classique annuelle

Marc-Éric BOUCHARD

Des francophones et des Italiens ont organisé le 17 janvier une partie sur la rivière Rouge le 17 janvier rappelant ainsi l'affrontement France-Italie lors de la dernière Coupe du Monde de coccer.

Initiée par Daniel Lussier, Patrick Rey et Joe Loschiavo, la partie amicale s'est terminée par le pointage de 4-4. Emballé par l'expérience, Daniel Lussier espère que l'activité deviendra une classique annuelle du sentier d'hiver. «La température était parfaite et l'activité sportive a été très agréable, indique-t-il. L'un de nos joueurs, le conseiller municipal Daniel Vandal s'est signalé en enfilant un but. L'année prochaine, si on a plusieurs demandes on pourra jouer contre d'autres communautés.»

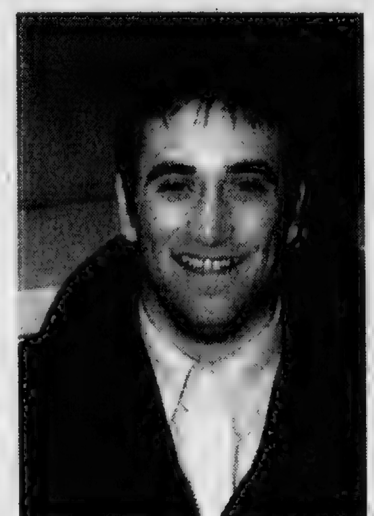


photo: Marc-Éric Bouchard

Daniel Lussier espère que l'activité donnera le goût à d'autres de s'initier au soccer sur neige.

Pour sa part, Patrick Rey qui pratique le soccer depuis plusieurs années, aime bien jouer sur la neige. «J'ai déjà joué pendant l'hiver au Collège universitaire de Saint-Boniface mais sur la rivière, c'était la première fois, souligne-t-il. Le ballon n'était pas trop difficile à contrôler!»



photo: Anie Cloutier

Tandis que Winnipeg est entièrement tournée vers les Jeux panaméricains, la région d'Ottawa, elle, se prépare en vue des Jeux de la francophonie prévus du 14 au 21 juillet 2001. Leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable des Jeux de la francophonie, Don Boudria était récemment de passage à Saint-Boniface pour rencontrer des responsables des Jeux panaméricains et, bien évidemment, des membres de la communauté francophone. Société franco-manitobaine, Collège universitaire de saint-Boniface, Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba: tous ont pu lui brosser un tableau des besoins de la communauté, qui recevront peut-être de bonnes nouvelles quand la ministre du Patrimoine canadien, Sheila

Télé horaire de la semaine du 18 au 24 janvier 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h00 Pacha et les chats
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
➤ 13h00 Cinéma: **L'Année Juliette** (L)
Vengeance d'une blonde (Ma)
L'Été indien (Me)
Beau fixe (J)
Perry Mason: **Meurtre en circuit fermé** (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
1h00 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Millie.** *É.-U. 1967. Comédie musicale.*
2h35 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Vie de femmes.** *Can. 1994. Comédie dramatique.*
2h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Branché
➤ 0h27 Cinéma: **Le journal du séducteur.** *Fr. 1995. Comédie.*
2h05 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Monde de Gabrielle Roy
19h00 Rebecca
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Le voleur de Bagdad.** *G.-B. 1940. Film d'aventure. Un jeune voleur lutte avec son ami, un calife détrôné et un génie, contre le grand vizir de Bagdad, qui invente mille intrigues.*
2h35 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **La Cane aux oeufs d'or.** *É.-U. 1971. Comédie. Après avoir été exposée par accident à des radiations, une cane se révèle capable de pondre des oeufs dont le jaune se transforme en or pur.*
14h30 On aura tout vu!
15h00 Rencontres sauvages
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Au delà des apparences
18h00 Ce soir
➤ 18h30 Cinéma spécial : **Le parc jurassique.** *É.-U. 1993. Drame de science-fiction. Profitant de la découverte de cellules embryonnaires un promoteur a créé un immense parc d'attractions sur une île déserte qu'il peuple de ces sauriens, qui ont été dans un lointain passé les rois et maîtres de la planète.*
21h00 Chroniqu[illegible] de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h55 Télé-Suspense: **L'Ambulance.** *É.-U. 1991. Drame. Un auteur de bande dessinée aborde dans la rue la femme de ses rêves. À peine a-t-elle le temps de lui dire son prénom qu'elle s'évanouit. Une ambulance surgit et l'amène. Le dessinateur part à sa recherche dans les hôpitaux de New York.*
0h50 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h00 Gaspard le gardien du parc
8h30 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Le Pays dans la gorge.** Dramatique.
21h45 Les Beaux dimanche: **Les Enfants modèles.** *Belg. 1995. Court métrage.*
22h00 Le Téléjournal
22h29 Suspect numéro 1
23h29 Les Nouvelles du sport
➤ 23h55 Ciné-Club. **Les ailes du désir**, *Fr.-All. 1987. Comédie dramatique. Un ange s'éprend d'une jeune trapéziste allemande et décide d'adopter la condition humaine.*
2h15 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
10h58 Le TVA, Édition du midi
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Sortir de l'ombre
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Minisérie: 20 000 lieues sous les mers
19h00 *À communiquer*
20h00 Minisérie: Disparue dans la nuit
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 La fricassée sportive
➤ 19h00 Columbo: **Columbo change de peau.** *É.-U. 1994. Drame policier. Un policier utilise plusieurs déguisements afin d'enquêter sur une série de meurtres qui semblent reliés.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
➤ 19h00 Haute tension: **Virus.** *É.-U. 1996. Science-fiction. Le déversement d'un produit toxique dans une rivière risque de provoquer la propagation d'un virus mortel.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Magie sur glace Banque Royale
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Cyber Club
11h00 Tournoi de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné-pop: **Le Prince des rivières.** *É.-U. 1993. Drame. Dans les années 20, un vieux rustre et sa compagne résistent aux manoeuvres d'hommes d'affaires qui veulent acquérir leur propriété.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le monstre du Loch Ness.** *G.-B. 1995. Film d'aventure. Un scientifique américain se rend en Écosse afin de démontrer une fois pour toute que le fameux monstre du Loch Ness n'est qu'un mythe.*
19h30 Magie sur glace Banque Royale
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 Le TVA, sports
➤ 22h24 Ciné-lune: *À communiquer*
0h24 Infopublicité
2h24 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Salut bonjour! - spécial finances personnelles
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Vision mondiale
12h30 Infopublicité
14h00 Bibi et Geneviève
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Big.** *É.-U. 1988. Après avoir formulé un voeu devant une machine à souhaits, un jeune garçon se retrouve transformé en un homme de trente ans.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Il était une fois la forêt
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Mon fantôme d'amour.** *É.-U. 1990. Drame fantastique. Devenu un fantôme après son assassinat, un homme se sert d'un faux médium pour contacter sa compagne aux prises avec des criminels.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 Le TVA, sports
22h21 Vins et fromages
22h51 Évangélisation 2000
23h21 Infopublicité
0h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 30 janvier à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Laurent, à Saint-Laurent, au M[illegible] Tessier, prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les prix du Québec (L)
Olympica II (Ma)
Cinéma du Québec (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Si j'avais les ailes d'un ange (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Faits divers (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Dites-moi (Ma)
Reflets (Me)
Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
Parole d'expert (V)
12h20 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faxculture (L)
Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Comment ça-va ? (J)
Les carnets du bourlingueur (V)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h05 Les pieds sur l'herbe
20h30 Faits divers
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Le paradis absolument (fiction)
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Les prix du Québec
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Les pieds sur l'herbe
1h45 Faits divers
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 À bon entendeur
20h30 Comment ça va ?
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h50 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Cinéma du Québec
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Les mystères du choco
19h30 Clip postal
20h00 Orages d'été, avis de tempête
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Musique, musiques
1h45 Si j'ose écrire
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Michel Strogoff
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Alsace Vegas
1h15 Union libre
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Pas si bête que ça
10h00 Les carnets du bourlingueur
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h30 Horizons francophones
12h00 Sport Africa
12h30 Magellan
13h00 Méditerranéo
13h30 Les arts et les autres
14h00 Journal de France 3
14h30 Clip postale
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Surprise Party
20h30 Paris chic choc
21h00 Jazz en folie
21h30 Journal belge
22h00 Union libre
23h30 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Magellan
2h45 Michel Strogoff
3h45 Paris chic choc
4h15 télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Espace francophone
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Émission à communiquer
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Le cercle
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Orages d'été, avis de tempête
16h05 Journal suisse
16h30 Les splendeurs naturelles d'Europe
17h30 Jazz en folie
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Les mystères du choco
23h00 Musique, musiques
23h30 Soir 3
23h45 Surprise Party
1h45 Télétourisme
2h15 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

CAISSES POPULAIRES

Vive la différence!

C'est en 1937, à Saint-Malo, que l'Abbé Arthur Benoît a fondé la première caisse populaire au Manitoba pour venir en aide aux agriculteurs de la région. En 1999, la Fédération des caisses compte plus de 35 000 membres et un actif cumulatif de 440 millions $.

Pascal DUBÉ

Le réseau des Caisses populaires du Manitoba a lancé le 11 janvier sa toute nouvelle campagne de communication institutionnelle avec comme slogan «Vive la différence! Bank on the difference.» L'objectif premier de la campagne est de faire connaître l'institution financière au grand public.

«Une grande partie de la population du Manitoba n'a aucune idée de ce qu'est une caisse populaire, explique le directeur de la promotion et du marketing à la Fédération des caisses populaires du Manitoba, François Tessier. Nous voulons leur présenter les caisses populaires et leur faire connaître les principaux avantages. L'objectif n'est pas nécessairement d'attirer de nouveaux membres. Nous espérons simplement les attirer dans nos caisses et qu'ils nous considèrent comme une solution de rechange intéressante pour leurs besoins financiers.

«Pour ce faire, nous allons miser sur les différentes options que proposent les caisses populaires, mentionne-t-il. Contrairement aux banques, chez-nous, les dépôts sont garantis à 100 % sans aucune limite sur le montant investit. Nous appartenons aux membres et nous leur offrons des ristournes. Nous sommes implantés au Manitoba depuis plus de 60 ans et nos investissements restent au Manitoba.»

Le réseau des caisses populaires a investi 20 000 $ pour une campagne de panneaux-réclame bordant certaines routes. Le plus visible se trouve à la sortie du pont Provencher, en direction de Saint-Boniface, alors que plus de 35 000 voitures circulent quotidiennement sur cette artère. D'autres panneaux seront visibles le long des routes 1, 2 et 75.

«Au cours des trois prochaines années, les communications institutionnelles des caisses populaires vont intégrer le slogan "Vive la différence! Bank on the difference", ajoute François Tessier. Nous n'avons pas d'objectifs précis en ce qui concerne le nombre de nouveaux membres que nous espérons attirer. Mais au cours des prochains mois, c'est certain que nous allons demander à ces personnes ce qui les a amené chez nous.»



photo: Pascal Dubé

François Tessier aimerait qu'une plus grande partie de la population perçoive le réseau des caisses populaires comme une solution viable pour leurs besoins financiers.

AGRICULTURE

Parlons poulet

Qui a dit que ça allait mal en agriculture? Sûrement pas les producteurs de poulets. Entre 1998 et 2000, ils verront leur quota de production augmenter de 35 %. Mais pas question de se lancer dans une course effrénée comme l'ont fait les producteurs de porcs.

Pascal DUBÉ

L'industrie avicole est en pleine croissance au Manitoba. Le Manitoba Chicken Producers Board (MCPB) est présentement dans la deuxième année d'un plan triennal qui permettra d'augmenter la production de 35 %. En tout, 14 nouveaux producteurs ouvriront leurs portes en trois ans, portant le nombre d'aviculteur à 131 à travers la province.

Alors que la consommation annuelle de bœuf est en déclin et que la consommation de porc est plutôt stable, le poulet lui, gagne en popularité. La consommation annuelle de poulet a doublé au cours des 25 dernières années, passant de 13 kilogrammes (kilos) par personne en 1973 à plus de 26 kilos par personne en 1998.

«La consommation de poulets et de tous ses produits dérivés est en constante augmentation dans la province, indique le directeur général du MCPB, Fred Homann. De plus en plus de restaurants à service rapide ajoutent à leur menu des mets à base de poulet. On n'a qu'à penser au hamburger au poulet, aux doigts de poulets et aux croquettes par exemple.

«Le système de quota qui régit l'industrie du poulet protège les producteurs et je ne crois pas que nous allons connaître les difficultés financières que vivent les producteurs de porcs, mentionne Fred Homann. Le Manitoba représente environ 4 % de la population totale du pays et nous produisons aussi environ 4 % du poulet au Canada. Et même s'il y a des échanges entre les provinces et avec les États-Unis, le marché est assez stable pour ne pas qu'il y ait de trop grand déséquilibre.»

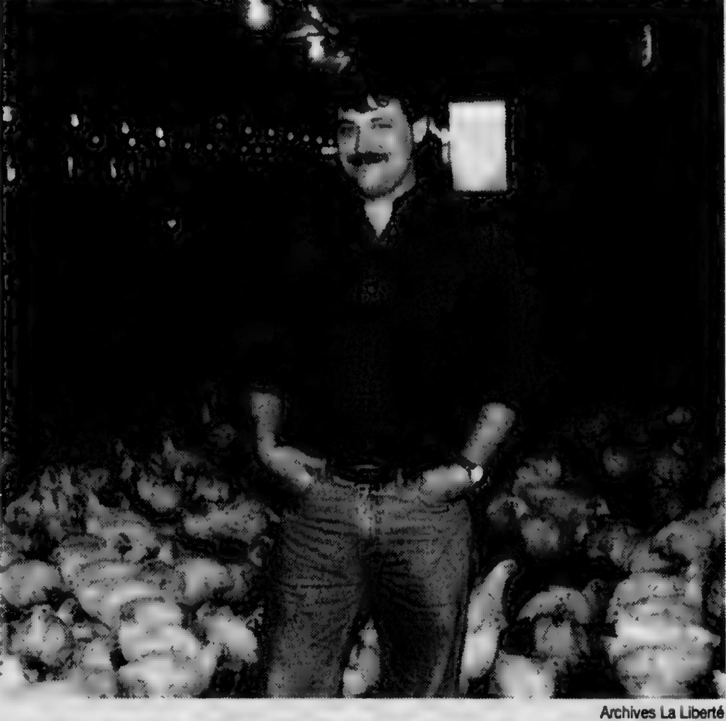
Le MCPB a donc demandé à ses membres d'augmenter leur production afin de répondre à la demande du marché. L'Association a accepté la venue de 14 nouveaux producteurs qui se partageront le tiers des 1,8 million de kilos supplémentaires de poulet à produire. Le reste de l'augmentation a été répartie entre les producteurs selon un système de péréquation.

Ainsi, Claude Jacques de Saint-Claude prévoit augmenter d'environ 30 % sa production l'an prochain. «Présentement, je produis environ 20 000 kilos de poulet par cycle de sept semaines, explique-t-il. Je prévois en produire près de 26 000 kilos par cycle.»

Un autre producteur de la région de Lorette, Louis Dorge, pense construire de nouveaux poulaillers dès l'automne. Il aimerait cependant s'entendre avec le MCPB afin de produire le poulet supplémentaire qui lui est demandé en neuf mois plutôt que sur toute l'année.

«Cela me permettrait de fermer les portes pendant les mois d'hiver, explique-t-il. Ça me coûte presque 800 $ par mois pour chauffer mes bâtisses. Si je peux atteindre mon quota sur neuf mois, je vais épargner et offrir un produit à meilleur prix.

«Je sais que je devrai toujours produire une partie de mes poulets sur une base annuelle, précise-t-il. Les restaurants auront toujours besoin de poulet frais. Mais je pense aux produits surgelés qui peuvent être entreposés sur de plus longues périodes. Je dois penser à ces choses-là car pour répondre à mes besoins, une bâtisse neuve peut me coûter jusqu'à un quart de million $.»



Archives La Liberté

Claude Jacques devrait augmenter sa production de poulet de 30 % dès l'an prochain.



ÉCONOMIE

Les fermiers toujours dans l'attente

Les producteurs affiliés à Keystone Agricultural Producers ont adopté un total de 25 résolutions touchant plusieurs facettes de l'agriculture lors de leur dernière assemblée générale annuelle, qui s'est tenue du 12 au 14 janvier à Winnipeg. Ils demandent à leur association de continuer à mettre de la pression sur les différents paliers de gouvernement afin que ces derniers les aident à traverser la crise financière actuelle.

«La Province a décidé d'aider les producteurs qui en ont le plus besoin dès aujourd'hui, confirme le premier vice-président sortant de Keystone, Marcel Hacault. Mais elle le fait sous la forme de prêts et en donnant l'argent directement aux créanciers de l'agriculteur. Pour avoir accès à ces prêts, le fermier doit non seulement ouvrir ses livres comptables, mais en plus démontrer qu'il n'a pas d'autres moyens de s'en sortir.

«Ce n'est pas de cette façon que le ministre nous avait annoncé cette aide, précise-t-il. Ce dernier a d'ailleurs l'intention de rencontrer ses fonctionnaires pour tenter de trouver une autre façon de faire les choses. Mais pour nous, il s'agit toujours d'un prêt et non d'une subvention. Et même si les paiements sont reportés pour deux ans, le capital et les intérêts devront être remboursés en totalité. Il n'y a même pas de réductions sur les taux d'intérêt!»

Pour ce qui en est des 900 millions $ annoncés par le gouvernement fédéral, les détails sur la façon de distribuer cette somme sont toujours inconnus. Des discussions seraient présentement en cours afin de déterminer si la valeur immobilière des fermes devraient entrer dans le calcul servant à déterminer qui bénéficiera de l'aide financière.

«Ce n'est pas tout de faire une annonce, affirme Marcel Hacault. Nous avons besoin des détails avant de pouvoir aller rencontrer nos créanciers. Tout repose sur les détails de l'aide. L'annonce, ce n'est que du tape à l'œil.

«De toute façon, les 900 millions $ seront nettement insuffisants pour combler les besoins des agriculteurs, déclare-t-il. Cette semaine, l'argent que j'ai reçu de la vente de mes cochons suffira à peine à payer la moulée qu'ils ont mangé. C'est la première fois en deux mois que je réussis à payer cette facture avec le revenu de mes cochons. Je ne parle pas encore des frais d'électricité, de transport et de mon salaire!»

Les agriculteurs ont également discuté de l'utilisation de la biotechnologie en agriculture, du rapport Estey sur le transport des céréales et du système canadien d'enregistrement des graines de semence. «Nous n'avions que très peu de directives en ce qui concerne l'utilisation de la biotechnologie, il était temps que l'on s'y penche», estime Marcel Hacault.

Pour ce qui en est du transport du grain, Keystone a adopté une liste de conditions qui devraient être remplies avant que l'on enlève le tarif maximal auquel sont limités les compagnies ferroviaires pour le transport du grain. Ils demandent que la compétition se fasse sur toutes les lignes de chemin de fer et qu'il y ait un comité qui soit mis sur pied pour diriger cette nouvelle politique. Le comité devrait être composé d'au moins 50 % de fermiers. Ils demandent aussi que les négociations sur l'élimination du tarif maximal ne débutent qu'après que les fermiers aient touché leur juste part des 144 millions $ qui ont été économisés par le système jusqu'à maintenant.



Administratrice ou administrateur de réseau

Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)
Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Winnipeg (Manitoba)

Ce concours s'adresse aux personnes de citoyenneté canadienne résidant à Winnipeg ou dans une de ses banlieues, et pourra servir à dresser une liste d'admissibilité en vue de pourvoir ultérieurement des postes similaires.

Faisant preuve d'un esprit d'équipe et d'aptitudes supérieures pour la communication, vous fournirez un soutien au sein d'un environnement dynamique utilisant un réseau Novell. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **42 673 $** et **51 855 $**. Advenant qu'il n'y ait personne de suffisamment qualifié pour ce poste, celui-ci pourra être pourvu à un niveau inférieur.

Vous possédez un diplôme d'études postsecondaires en informatique ou une combinaison acceptable de scolarité, de formation et(ou) d'expérience. En tant qu'administratrice ou administrateur de réseau du CSRN, vous devrez avoir de l'expérience dans le soutien, l'élaboration et la mise en œuvre de projets de réseau en milieu de production. Une préférence pourra être accordée aux personnes ayant une attestation de CNE ou en voie de l'obtenir (piste de Netware 4). Des attestations liées à l'environnement Microsoft constituent un atout.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitæ détaillé indiquant clairement en quoi vous répondez à toutes les exigences précitées et votre citoyenneté, d'ici le **6 février 1999**, en mentionnant le numéro de référence **AGR73549RF37(W6F)**, à **l'Administration du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), Ressources humaines, C.P. 6100, Winnipeg (Manitoba) R3C 4N3** ou déposez-le au **200, av. Graham, 6e étage. Télécopieur : (204) 984-5074.** Vous pouvez postuler par voie électronique à **www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canadä

Manitoba

CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION - Bilingue - 3 postes, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Numéro de concours : 16294. Échelle de salaire : 46 961 $ à 59 614 $. Date de clôture : le 29 janvier 1999.

Qualités requises : Les personnes choisies pour ces postes auront fait des études de 2e ou 3e cycle en mesure et évaluation pédagogiques et elles devront démontrer qu'elles possèdent un esprit analytique et des compétences en recherche. L'expérience dans la gestion de projets d'évaluation sera considérée comme un atout. Les personnes choisies auront d'excellentes capacités en communication, en relations interpersonnelles et en gestion de projets. Des compétences en leadership seront essentielles. Ces postes exigent une parfaite maîtrise du français. Le fait de pouvoir bien s'exprimer en anglais (oral et écrit) sera considéré comme un atout important.

Fonctions : Le personnel de la Direction de la mesure et de l'évaluation, qui relève de la Division des programmes scolaires du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, est chargé d'étudier la performance des élèves dans la province. Le projet de renouveau de l'éducation au Manitoba offre des possibilités intéressantes aux spécialistes de la mesure et de l'évaluation qui ont des compétences dans ces domaines. Il s'agit de gérer des projets visant l'élaboration et la mise en œuvre à l'échelle de la province de tests basés sur les normes pour les 3e et 6e années et pour les niveaux secondaire 1 (9e) et secondaire 4 (12e) dans les matières de base suivantes : English Language Arts (ELA), mathématiques, sciences humaines et sciences de la nature. À titre de chef de projet, vous serez responsable de la gestion des projets d'évaluation et d'élaboration des tests. Ceci comprend entre autres les fonctions suivantes : préparer des propositions et des budgets pour les projets; recruter des membres pour les comités et gérer ceux-ci; élaborer des instruments et des documents d'évaluation et faire des recherches sur les politiques touchant l'évaluation. Vous devrez également mettre sur pied des ateliers pour les écoles et les divisions scolaires, et leur offrir des conseils sur la conception des tests et les pratiques d'évaluation.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (MB) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MAURICE DUPONT, du village de Saint-Georges, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 26e jour de février 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour de janvier 1999.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Centre éducatif préscolaire et scolaire
LES HEURES CLAIRES Inc.
recherche des
SUPPLÉANT(E)S

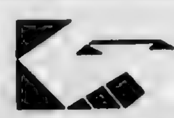
- **Diplômé(e) TSE I, II ou III**
- **Français parlé et écrit.**

Appelez Chantal Laurencelle au 233-4442.

LES HEURES CLAIRES Inc.
Centre éducatif francophone
recherche un(e)
ÉDUCATEUR(TRICE) EN SERVICES DE GARDE NIVEAU II OU III

Français parlé et écrit.
Pour emploi à temps plein débutant le 1er février 1999.
Avantages sociaux.
Salaire à négocier selon l'expérience.

Appelez Chantal Laurencelle au 233-4442
ou envoyez votre curriculum vitae au 320, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0J4



PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA
COURT CHALLENGES PROGRAM OF CANADA

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA

Le Programme de Contestation judiciaire du Canada est une société sans but lucratif qui fournit une aide financière pour des causes-types afin de clarifier les droits et libertés constitutionnels en matière d'égalité et de langues. Le Programme lance un appel de candidatures pour le poste de

Secrétaire à la réception

Fonctions :

La personne choisie répondra au téléphone dans les deux langues officielles, tiendra les registres du courrier et des dossiers, formatera les lettres et autres documents, classera les dossiers et accomplira toutes autres fonctions demandées.

Compétences requises :

- maîtrise du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- entregent;
- connaissance des programmes d'ordinateur - Microsoft Office 97, MS Word et MS Access.

Le Programme de contestation judiciaire souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les personnes autochtones, les personne appartenant à un groupe minoritaire de langue officielle, les personnes ayant une invalidité, les personnes de couleur, les femmes et les personnes appartenant à un groupe historiquement défavorisé à poser leur candidature.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné du nom et numéro de téléphone de deux personnes comme référence à l'adresse ci-dessous au plus tard **avant 19 heures, le vendredi 30 janvier 1999.**

294, avenue Portage, pièce 616,
Winnipeg, Manitoba, R3C 0B9

Téléphone (204) 942-0022 Télécopieur (204) 946-0669
Courriel info@ccppcj.ca

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Anie Cloutier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé

La LIBERTÉ **237-4823 ou 1-800-523-3355**



La Commission canadienne du blé

Vérificateur interne (Concours #99-06A)

(à temps plein, à temps partiel)

Responsable devant la direction des vérifications internes, le/la responsible sera en charge de mener une variété d'audits systématiques, d'audits de fonctionnement et autres audits ad hoc d'un secteur à l'autre de l'organisation.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) devra faire preuve d'un degré élevé de motivation, d'excellentes aptitudes à la communication tant oralement que par écrit et disposer de substantielles capacités à l'analyse approfondie et d'organisation. Ce poste requiert que le candidat/la candidate sache aussi bien travailler seul(e) qu'en équipe. Les candidats devront justifier d'une accréditation comptable (CA, CGA, CMA ou équivalent) et justifier de trois ans minimum d'expérience dans un environnement complexe d'audit/vérification. Les candidats disposant d'expérience dans l'audit des systèmes d'information constituera un atout. La langue de travail est l'anglais.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références avant le vendredi 29 janvier 1999 à:

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e
directeur.trice de la programmation
poste à temps plein

Responsabilités :

- coordination de la programmation musicale et éducative du CCFM;
- coordination des activités spéciales du CCFM;
- travail de collaboration avec les autres groupes culturels de la communauté;

Qualités requises :

- expérience en gestion de projets;
- expérience et connaissances dans le domaine des arts et de la culture;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience en négociation;
- expérience en gestion de ressources humaines et financières;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé).

Rémunération :
selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonctions :
le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae **avant le 27 janvier 1999** à :

Alain Boucher
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé est un organisme important de commercialisation de grains dans le monde qui utilise les technologies informatiques et de réseautage les plus avancées. Les postes suivants sont vacants:

Chef d'équipe - Services informatiques (Concours no. 99-01A)

L'individu sélectionné devra assurer leadership et direction dans le cadre de prérogatives lui confiant la supervision de 15 technicien(ne)s en prestation de services informatiques en place et en voie de développement. La description du poste comporte:

- Apporter l'expertise nécessaire à la mise en place et au service d'une infrastructure technologique complexe.
- Définir les normes et principes d'utilisation des nouveaux éléments à l'infrastructure.
- Participer à tous les niveaux d'élaboration des applications-client et applications en cours sur la toile, échange électronique de données et autres applications d'affaires.
- Se maintenir au courant des nouvelles technologies de serveurs et des pratiques d'affaires à la CCB.
- Apporter toutes les améliorations possibles au service des technologies de l'information et de leurs applications.
- Veiller à la viabilité de la planification et aux différentes méthodologies de gestion de l'information lors de la mise en place d'un projet.
- Elaborer règlements et procédures au sein du service.

Les candidats doivent justifier d'un diplôme / certificat en informatique ou équivalent. Cinq ans d'expérience minimum dans un domaine connexe et en gestion sont également indispensables, assortis de certificats si possible. Les candidats devront également faire preuve d'excellentes aptitudes en communication, service à la clientèle, gestion, mise en place d'équipes de travail, gestion de projets spécifiques, analyse, mise en place de systèmes et soutien logistique. Le/la candidat(e) devra enfin justifier de bonnes connaissances dans le domaine de la résolution des problèmes et des processus de réorganisation au sein de la gestion, dans le domaine des méthodologies et disciplines associées aux nouvelles technologies. La langue de travail est l'anglais.

Chef d'équipe - Centre de développement (Concours no. 99-07A)

L'individu sélectionné devra assurer leadership et direction dans le cadre de sa direction d'une équipe de spécialistes regroupés au Centre de développement et qui s'occupent essentiellement de la mise en place et de l'utilisation de méthodologies et pratiques de développement. La description du poste comporte:

- Assurer la supervision technique durant la phase d'élaboration et de construction de projets techniques relativement complexes.
- Procéder à l'évaluation des infrastructures, instruments, techniques, méthodes et environnements au développement.
- Définir normes et modes d'emploi à l'usage des nouveaux éléments d'infrastructure.
- Apporter l'expertise et le conseil nécessaire lors de la conception et de la réalisation de projets techniques au sein de l'entreprise.
- Mise en place du système métrique dans le développement des applications d'affaires.
- Vérifier la bonne marche des projets en développement et veiller à ce qu'ils soient conformes aux normes et modes d'utilisation.
- Se familiariser avec le code de programmation et favoriser son réemploi.
- Former et assister technicien(ne)s en développement à l'utilisation des nouveaux outils et instruments d'infrastructure.

Les candidats doivent justifier d'un diplôme / certificat en informatique ou équivalent et d'expérience tangible en gestion dans l'entreprise. Les candidats devront faire preuve d'excellentes aptitudes en communication technique orale et écrite; également, de bonnes dispositions à l'organisation, à la gestion de projets, à l'amélioration des processus et d'aptitudes à entériner les changements d'organisation. La familiarité du candidat avec la durée de vie d'un/plusieurs logiciel(s) ainsi qu'avec leur développement / mise en oeuvre est indispensable. La langue de travail est l'anglais.

Directeur, Service de la gestion des projets (Concours no. 99-08A)

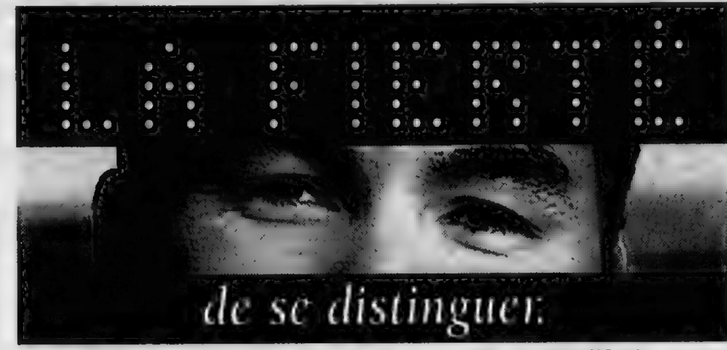
Le / la responsable assurera la direction de projets entrepris par la CCB, du développement à leur mise en oeuvre. Ce poste comprend:

- Développement et contrôles de la politique des services de gestion des projets: politiques, normes et dispositions.
- Formation et encadrement des collègues à la gestion de projets et au processus d'organisation d'un projet.
- Vérification des plans et s'assurer que les directives sont bien respectées.
- Identification des synergies entre projets et assurer leur coordination.
- Verbaliser toutes recommandations pertinentes à la résolution de problèmes relatifs à la mise en place de tel ou tel projet.
- Assurer l'archivage de tous les projets au système informatique de gestion des projets de la CCB.
- Négocier et assurer l'administration des contrats avec fournisseurs extérieurs de personnel temporaire.

Les candidats doivent justifier d'un diplôme /certificat en informatique ou équivalent et d'expérience tangible en gestion dans l'entreprise. Les candidats devront faire preuve d'excellentes aptitudes en communication technique orale et écrite; également, de bonnes dispositions à l'organisation, à la facilitation et à l'encadrement, aux principes de négociation et de gestion. Familiarité et compétence aec les différentes méthodologies de développement sont essentielles. La langue de travail est l'anglais.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit en indiquant le numéro du concours avec curriculum vitae, salaire anticipé et références **avant le 29 janvier 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209



« J'ai toujours senti que j'étais un membre important de l'équipe. »
Lance Campo, agent de bord

Air Canada, un des chefs de file du transport aérien dans le monde, offre des emplois temporaires et d'été. Donnez à votre carrière la chance de prendre son envol : joignez-vous à une équipe dynamique.

Agents de bord

Nos exigences

- Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu et passage des contrôles de sécurité
- Taille minimale de 1,57 m (5 pi 2 po) et âge minimal de 18 ans
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- État de santé répondant à nos exigences sur le plan médical
- Tenue et apparence soignées, confiance en soi
- Les candidats reçus doivent être en mesure d'accepter une affectation dans une des bases de service en vol suivantes d'Air Canada : Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary ou Vancouver
- Forte dose d'énergie et capacité de s'adapter à des horaires et des postes de travail variables ou sur appel, à des changements de fuseaux horaires, à des périodes prolongées loin de la maison et à du travail la fin de semaine et les jours fériés
- Aptitudes de calibre professionnel pour la communication orale et les relations interpersonnelles dans le travail auprès de groupes, même dans des circonstances difficiles ou stressantes
- Les candidats doivent parler couramment au moins deux langues – soit anglais et français, soit anglais ou français et une des langues suivantes : japonais, cantonais, mandarin, hébreu, arabe, espagnol, allemand, danois.

Idéalement, les candidats doivent :

- être capables de déterminer rapidement les besoins des clients, d'expliquer clairement et courtoisement les procédures et les politiques, et de répondre avec amabilité et diplomatie aux plaintes et aux inquiétudes des clients;
- avoir travaillé dans le secteur des services.

Les personnes intéressées sont invitées à venir rencontrer nos agents de recrutement le lundi 1er février, de 13 h à 19 h, au Winnipeg Convention Centre, 375, avenue York.

Prière de ne pas téléphoner. Les candidats ayant passé un examen ou une entrevue pour un tel poste dans les six derniers mois ne seront pas pris en considération.

À Air Canada, nous voulons aller plus loin en matière d'équité. Nous invitons tout particulièrement les autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les membres des groupes de minorités visibles à postuler.



AIR CANADA

www.aircanada.com



Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École Saint-Joachim** :

Enseignant.e au secondaire
Contrat temporaire à 50 % du temps
Matières:
Français 20S, Français 30S, Français 40S et autres tâches à être discutées avec l'administration de l'école.

L'entrée en fonction se fera **le 2 février 1999.**

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le jeudi 28 janvier 1999** :



Monsieur Henri Bisson
Directeur
École Saint-Joachim
Case postale 10
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0

Téléphone: (204) 424-5287 Télécopieur: (204) 424-5610

UNIVERSITÉ DE REGINA - FACULTÉ D'ÉDUCATION
Le Baccalauréat en éducation

POSTE
Le programme du Baccalauréat en éducation cherche un.e professeur.e-adjoint.e en éducation pour remplir un poste pouvant mener à la permanence.

Ce programme offre une formation en pédagogie pour ceux et celles qui se dirigent vers l'enseignement de la maternelle à la 12e année dans les écoles francophones, d'immersion et le français de base. Ce programme fait partie intégrante des programmes offerts par la Faculté d'éducation de l'Université de Regina, une université anglophone qui offre un enseignement et certains services en français.

RESPONSABILITÉS
Les responsabilités du poste comprennent :
(1) l'enseignement en français
(2) la participation au développement du programme
(3) la recherche, et
(4) la supervision de stagiaires

SALAIRE
Fourchette de salaire: 42 271 $ à 64 495 $, négociable selon les qualifications et l'expérience

EXIGENCES
Doctorat de préférence en éducation. Bilingue avec une forte compétence en français et anglais.

CHARGE ET TÂCHES D'ENSEIGNEMENT
Selon la spécialisation et son expérience, la personne choisie aura à enseigner principalement dans les domaines suivants de la psychopédagogie: jeune enfance, l'adolescence, apprenant ayant des besoins spéciaux, et mesure et évaluation.

ENTRÉE EN FONCTION
le 1er juillet 1999

Les demandes devront être accompagnées d'un curriculum vitae et de trois lettres de références. Elle doivent être adressées **avant le 5 mars 1999** à :

Monsieur Michael Tymchak, doyen,
Faculté d'éducation,
Université de Regina,
Regina, Saskatchewan, S4S 0A2.
Télécopieur: (306) 585-5330

Indiquez le n° de compétition 199916.

Les nominations seront sujettes à l'approbation finale du budget.

Selon les exigences du Ministère canadien de l'Immigration, cette annonce vise les citoyennes et citoyens canadiens et les résidentes et résidents permanent.es. L'Université de Regina respecte les principes d'équité en matière d'emploi.

Place des Meurons

est à la recherche d'un(e)

directeur (trice) de maintien :

(4 heures par jour - 5 jours par semaine)

- voir aux réparations élémentaires;
- voir au bon fonctionnement des systèmes mécaniques;
- déblayage de la neige;
- entretien de la plomberie, changement des lumières;
- faire les tests nécessaires des différents systèmes;
- posséder une disposition positive.

Salaire à négocier (basé sur la compétence)

Préposé (e) au ménage

(5 heures par jour - 5 jours par semaine)

- voir au nettoyage des tapis, planchers, salles, etc;
- s'assurer que les appareils ménagers soient toujours propres;
- voir au nettoyage régulier des fenêtres aux entrées, etc.;
- posséder une disposition positive.

Salaire à négocier (basé sur compétences)

Si vous êtes intéressé, veuillez expédier votre curriculum vitae **avant le 31 janvier 1999** à :

Gabriel J. Dufault
Directeur
Place des Meurons
120-400 rue des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3H3

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Venez vous joindre à l'équipe de KING TRANSPORTATION!
Nous embauchons dans les régions suivantes:
SAINT-JAMES
SAINT-BONIFACE
SAINT-VITAL
ÎLE-DES-CHÊNES

COMPÉTENCES REQUISES:

1) Permis de conduire classe 2 avec certificat de conducteur d'autobus scolaires.
2) Bilingue (français et anglais).
3) Doit aimer les enfants.

ENTRAÎNEMENT ET CERTIFICATION EN JUILLET SERONT FOURNIS AUX CANDIDATS QUI N'ONT PAS UN PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 2 AVEC UN CERTIFICAT DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES

CONTACTEZ
KING TRANSPORTATION LTÉE
3051, Chemin ST. MARY'S
SAINT-GERMAIN (MANITOBA)
R0G 2A0
(204) 257-0696

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

PROPRIÉTÉ À VENDRE « TELLE QUELLE »

23, 2E RUE S.-O., ERICKSON (MANITOBA)

Ancienne, détachée, 1 1/2 étage. Trois chambres à coucher, une s. de b. Environ 873 pi². Prix demandé : 6 900 $. Communiquez avec M. Beaudoin au **(403) 515-2951** pour de plus amples renseignements.

CMHC SCHL
Canada

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

COMMIS À LA VÉRIFICATION

Seules les personnes bilingues (français/anglais) sont invitées à poser leur candidature.

La personne choisie devra avoir de l'expérience avec le logiciel Excel 5.0, ainsi qu'un excellent sens de l'organisation et la capacité d'établir des priorités, le tout dans l'esprit du travail d'équipe.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux. Veuillez envoyer votre curriculum vitae, accompagné de vos attentes salariales, à :

SAAN STORES LTD.
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées à une entrevue.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

ÉDUCATRICE À LA PETITE ENFANCE pour s'occuper de votre enfant dans une ambiance chaleureuse et stimulante à Saint-Vital. Contactez Joanne au 254-5221.
594-

GARDERIE FRANCOPHONE très près de l'école Taché a 1 ou 2 places disponibles. Contactez Liza au 237-5665.
595-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.L.
598-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. N.C.
599-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus et à mère Teresa pour faveur obtenue. J.M.J.
603-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.I.P.
604-

REMERCIEMENTS à mère Teresa pour faveur obtenue. A.M.A.
605-

À LOUER

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. Buanderie, eau et stationnement compris, au 264, de la Cathédrale. Grand appartement. 233-5177. Disponible à partir du 1er février.
588-

À LOUER: 375, Deschambault, appartement d'une chambre à coucher. Chauffage et eau compris. Buanderie. 360 $/mois + électricité. Disponible immédiatement. Composez le 233-3753.
592-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
593-

À LOUER: Vieux Saint-Boniface, Appartement d'une chambre à coucher. 398 $/mois. Appartement éclairé et propre dans un bloc tranquille. Références requises. (204) 785-2821 le jour et 791-2574 le soir et fin de semaine.
596-

APPARTEMENT À LOUER: 1 chambre à coucher. 340 $/mois. Réfrigérateur, cuisinière, câblodistributeur, stationnement. 441, rue Jeanne D'Arc. Libre le 1er mars. Composez le 237-7690.
600-

À LOUER: Maison au 479, Langevin, 3 chambres à coucher, grande cuisine, garage. Composez le 981-8159 pou le 253-7366. Demandez Roger.
601-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, disponible le 1er mars. 445 $/mois services compris sauf l'électricité. Stationnement. Composez le 255-1578.
602-

Nécrologies

Roland Fournier

Roland Fournier est décédé à l'hôpital Sunnybrook à Toronto, le 7 janvier, à l'âge de 84 ans.

Roland naquit le 11 août 1914 à Saskatoon et fréquenta la Maison-Chapelle et le Collège Saint-Boniface. Plus tard dans sa vie, il retourna dans l'Ouest pour travailler pour le United Way de Winnipeg.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Mary; ses enfants, Patricia, André (Patricia), Gérard (Lili), et Bernard; ses petits-enfants, Lisa, David, Pádraig (Tamar), Anton (Tatiana); deux arrière-petits-enfants, Agnès et François, et sa cousine, Claire Benoît de Rhode Island.

Une messe funéraire fut célébrée à l'église Sainte-Monica (Toronto) le 11 janvier et l'enterrement eut lieu au cimetière Mount Pleasant (Toronto).



Eugène Côté

Le 1er octobre 1908 – le 8 janvier 1999

C'est avec grande tristesse que nous avons le regret d'annoncer aux parents et amis le décès de notre mari, père, grand-père et arrière-grand-père.

Il était un homme qui aimait les gens. Il avait un esprit fort et beaucoup de détermination, toujours disponible pour rendre service. Il aimait voyager et a passé plusieurs hivers dans les climats plus chauds.

Prédécédé par sa fille Irma (Tétreault) en septembre 1995 et son fils aîné Roger en décembre 1998. Se souviendront affectueusement de lui son épouse Claire, ses deux fils Réal (Bev), Claude (Linda), un gendre Léon, 13 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre a déjà eu lieu dans l'intimité. L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Anne à une date ultérieure.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Birchwood de Steinbach. 1-888-454-1030.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.I.P.

Chronique RELIGIEUSE

Gilberte Proteau
Laïque



Prière pour l'unité chrétienne

Cette année, la semaine de prière pour l'unité chrétienne au Canada aura lieu du 24 au 31 janvier. Vers la fin de janvier, toutes les Églises chrétiennes du monde entier s'unissent par la prière pour demander au Seigneur la très grande grâce de retrouver l'unité de l'Église perdue au cours des siècles.

Il y a 2000 ans, en effet, après la Résurrection de Jésus et pendant plus de trois siècles, il n'y avait qu'une seule chrétienté, qu'une seule Église du Christ. Mais dès les 4e et 5e siècles il y a eu des ruptures mineures, puis en 1054 tout le bloc des Églises orientales, dont le Patriarche était à Constantinople (aujourd'hui Istanbul) se sépara de Rome et désigna ses Églises comme «Églises orthodoxes».

La deuxième grande déchirure fut ensuite la Réforme protestante, qui débuta en 1517 alors que le moine Luther et l'Église de Rome engagèrent une lutte qui mena à une schisme radical dans la chrétienté européenne. De cette réforme, il y a trois grands groupes : le luthéranisme, le calvinisme et l'anglicanisme. Cette blessure dans le Corps du Christ, profonde dès son origine, s'est aggravée avec le temps. D'autres divisions sont apparues lors de réformes subséquentes : les baptistes, les quakers, les méthodistes et les pentecôtistes.

En 1869, Pie IX lança un appel à l'unité aux protestants, aux anglicans, et aux évêques orientaux. En 1908, l'abbé Spencer, un prêtre catholique venu de l'Église anglicane organisa la première semaine de prière pour le retour à l'Église romaine de ceux que l'on appelait alors les hérétiques (les Églises issues de la Réforme protestante) et les schismatiques (les Églises orthodoxes). Depuis Vatican II, on parle de «nos frères séparés». Soutenu par le pape Pie X, Spencer organisa à chaque année cette octave de prière du 18 au 25 janvier. Le pape Benoît XV l'étendit plus tard à l'ensemble de l'Église catholique. (1)

En 1935 un prêtre lyonnais, l'abbé Paul Couturier, donna une orientation plus universelle à cette oeuvre. Convaincu que seule la prière viendrait à bout des divisions dans le Corps du Christ, il proposa à tous les chrétiens de prier ensemble pour demander «l'unité que le Christ veut par les moyens qu'il voudra». La proposition fut tout de suite acceptée par le cardinal archevêque de Lyon. Les autres confessions chrétiennes s'y rallièrent une à une jusqu'à ce que, en 1954, le Conseil oecuménique des Églises (c'est-à-dire pratiquement toutes les églises chrétiennes non-romaines) recommande à ses membres d'y participer.

Depuis 1958, les textes de prières et les passages bibliques pour la semaine de prière pour l'unité chrétienne sont choisis conjointement par l'Église catholique et le Conseil oecuménique des Églises.

Dans bien des endroits, il y a maintenant des célébrations en commun entre les catholiques romains et les autres confessions, y inclus les orthodoxes, et les activités ont lieu dans les églises des uns et des autres.

Au Canada, cette semaine de prière pour l'unité chrétienne est fixée chaque année du dimanche qui précède la fête de la conversion de saint Paul, le 25 janvier, au dimanche qui suit.

Cette semaine de prière pour l'unité chrétienne est des plus importantes. En effet, n'est-ce pas Jésus lui-même qui parlait d'un seul Pasteur, un seul troupeau? Il y a, depuis une cinquantaine d'années, un mouvement vers l'unité chrétienne. «À ce mouvement vers l'unité, qu'on appelle le Mouvement oecuménique, prennent part ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus-Christ pour Seigneur et Sauveur.»(2) De nombreux efforts se font de part et d'autre, tant entre l'Église catholique et les Églises séparées, qu'entre les différentes confessions non-romaines elle-mêmes. Récemment, les Églises anglicane et luthérienne ont publié un document dans lequel les deux Églises s'accordaient sur plusieurs points de foi qui jusqu'alors les divisaient.

Il y a bien des espoirs de permis, mais les différences sont parfois très importantes et les efforts humains bien humains... Seul l'Esprit peut donner à tous et à chacun la dose d'humilité nécessaire pour reconnaître ses torts, et l'intelligence essentielle pour en arriver aux mêmes principes de foi sans nier ou briser les charismes particuliers de chaque Église.

La concile Vatican II a largement ouvert la porte au dialogue et aux pardons (demandés et reçus) mais le travail est loin d'être achevé. Il faut prier, beaucoup prier, non seulement pour les chefs spirituels, mais afin que chacun/chacune de nous puissions faire notre part dans ce retour à l'unité.

Quand nous serons UN dans le Christ, «...seul troupeau de Dieu, [nous serons] comme un signe levé à la vue des nations, mettant au service de tout le genre humain l'Évangile de paix, [pour accomplir] dans l'espérance son pèlerinage vers le terme qu'est la patrie céleste.» (3)

(1) Source d'informations sur la semaine de prière pour l'unité : La Nouvelle encyclopédie catholique Théo.

(2) Décret «Unitatis redintegratio» sur l'oecuménisme, paragraphe no 1, Vatican II, Les seize documents conciliaires, 2e édition, Fides, 1967.

(3) Décret..., ibid, paragraphe no 2.

DR ROBERT LAFRENIÈRE

Souvenirs d'un médecin de campagne

Un des pionniers du Centre médical Seine et de la Villa Youville, le Dr Lafrenière a pris sa retraite le 31 décembre.

Anie CLOUTIER

Robert Lafrenière aurait pu jouer au hockey pour le Canadien de Montréal. Au lieu de cela, le jeune homme de Somerset s'est inscrit à la faculté de médecine de l'Université Laval à Québec «Et je suis certain que j'ai fait le meilleur choix», assure-t-il avec près de 50 ans de recul.

Un des pionniers, avec le Dr Patrick Doyle, du Centre médical Seine et président fondateur de la Villa Youville, le Dr Lafrenière ne souhaite pourtant pas en récolter le crédit. «Je suis arrivé à Sainte-Anne en 1956, rappelle-t-il. Il n'y avait pas d'encadrement dans ce temps-là. La clinique était située dans le sous-sol de la maison du Dr Doyle. On faisait souvent des heures de bureau le soir, souvent jusqu'à 23 h. On était "tough" dans ce temps-là! À nous deux, on faisait 250 accouchements par an, contre 80 pour neuf médecins aujourd'hui! On avait vraiment trop d'ouvrage et c'est pour ça qu'on est allé recruter les Dr Gobeil, Lemoine et Boucher. Et en 1971, on a construit le Centre médical.»

Si aujourd'hui les soins de santé à Sainte-Anne sont un modèle d'organisation, c'est grâce à tous les médecins et au personnel infirmier, soutient le Dr Lafrenière. «Les patients aiment fréquenter le Centre parce qu'il y a une stabilité dans l'équipe. Le secret, c'est d'avoir une bonne ambiance de travail, croit-il. C'est facile et ça s'apprend: on n'a qu'à garder le sourire et parler poliment aux gens. Quand les employés sont heureux, ils ne pensent pas à partir.»

C'est très graduellement, presqu'imperceptiblement que s'est bâtie la réputation de Sainte-Anne comme leader en matière de santé en français, fait remarquer le Dr Lafrenière. Le Dr Paul de Moissac s'est joint à l'équipe en 1984, suivi des Dr Roy, Bissonnette, Duval, Fredette, Fréchette et Châtel dans les années 1990. «L'hôpital, la Villa et le centre médical ont créé environ 150 emplois, ce qui est important pour une ville comme Sainte-Anne. Mais je n'ai jamais pensé que nous étions meilleurs que les autres, indique-t-il. Pour moi, la médecine était une vocation et j'ai toujours essayé de donner du bon service. Je m'accordais toujours un minimum de 20 minutes avec mes patients plutôt que cinq ou dix minutes comme font certains. D'ailleurs, la plupart de mes patients sont devenus mes amis.»

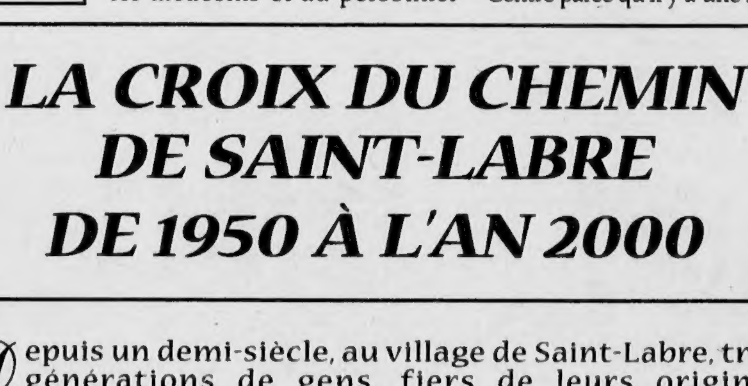
Le Dr Lafrenière a pris sa retraite le 31 décembre, mettant fin à 42 ans de pratique médicale à Sainte-Anne. «Le bon côté, c'est que j'aurai plus de temps pour faire ce que j'aime: visiter les "petits vieux" de la Villa Youville et parler avec eux. J'aime beaucoup les personnes âgées, elles ont quelque chose à contribuer à la société. Ce sont souvent des personnes tranquilles, moins inquiètes et qui ont un point de vue bien différent sur l'actualité.»

De ses 42 ans de pratique, Robert Lafrenière garde de bons souvenirs. «C'est certain que j'ai aidé beaucoup de gens, mais moi aussi j'ai été enrichi. Mes années de pratique m'ont aidé à comprendre la vie et ses deux visages: la naissance et la mort. Voir mourir le monde, ça fait ressortir tes croyances. D'ailleurs, j'ai souvent remarqué que les gens qui croient en Dieu acceptent la mort beaucoup plus facilement. Mais côtoyer la mort, ça devient plus difficile avec l'âge. Quand tu es jeune, tu ne vois pas les problèmes de la même façon, tu crois que tout va s'arranger. Et puis, tu résistes mieux au stresse. Depuis cinq ans, je n'avais plus l'énergie pour être de garde. Il arrive un temps où il faut lâcher et laisser la place aux autres.»

photo: Anie Cloutier

Robert Lafrenière: «Mes années passées au Collège Saint-Boniface comptent parmi les plus belles de ma vie. Ma classe, diplômée en 1951 avait adopté la devise "Soyons utile", et c'est ce que j'ai toujours tenté de faire.»

LA CROIX DU CHEMIN DE SAINT-LABRE DE 1950 À L'AN 2000



Depuis un demi-siècle, au village de Saint-Labre, trois générations de gens, fiers de leurs origines, maintiennent sur le même site et aux mêmes dimensions une croix de chemin érigée au coin des quatre chemins.

La première croix de bois installée en 1950 (année Sainte) témoigne de la foi des anciens. Cette croix bâtie par Jean Gérardy est montée sur une base de pierres préparée par Joseph Gisiger et Jean Gérardy fut bénite par le Père P. Gaudissard.

En 1979, une nouvelle croix de bois, défrayée par une rafle, remplace la première usée par le temps. Elle fut construite par Jean Gérardy et bénite par le Père Fernand Frigon, c.s.v.

En 1998, une troisième croix, de fer cette fois, remplaçait les deux précédentes, grâce à l'initiative des enfants de la famille Edmond Gauthier. D'autres jeunes, autrefois résidants de Saint-Labre, ont aussi contribué à défrayer ce projet. Cette croix fabriquée par les enfants d'Edmond Gauthier fut bénite par l'abbé Léonce Aubin.

Encore aujourd'hui, il faut noter que la croix du chemin de Saint-Labre exprime non seulement la foi des gens de la troisième génération mais aussi leur attachement à leur paroisse d'origine.



De la visite du Québec

En route vers Regina où se tenait cette semaine la réunion annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Canada, Yvan Morin et sa femme Jacinthe de Hébertville-Station au Québec ont décidé de faire une halte de quelque jours au Manitoba. Ils aimeraient organiser l'automne prochain un voyage qui permettrait à une trentaine de producteurs laitiers de La Belle Province de visiter des producteurs du Manitoba. «Les agriculteurs d'ici sont beaucoup plus près des producteurs de céréales et des frontières américaines que nous pouvons l'être, indique Yvan Morin. Je crois que nous pourrions avoir de bons échanges avec des producteurs du Manitoba.» Président des producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Yvan Morin a visité les fermes de Louis Balcaen et Raymond Pelletier de La Broquerie.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 389-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735

SERVICE ET QUALITÉ

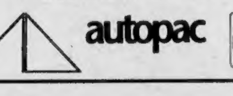
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





MAURICE E. SABOURIN LTD.

233-7351
195, boulevard Provencher

ASSURANCES DE TOUS GENRES

Feu • Maladie
Assurance voyage • Ferme

SERVICES

Dominion Window & Door ltd.

FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES



Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

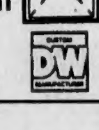
Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola** co-propriétaire et gérant

ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: **Better Business Bureau**





Meilleur service!
Meilleurs prix!
Depuis 1986



BRETT DUSEIGNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialistes dans les batteries neuves et reconditionnées

Remise à neuf des alternateurs et des démarreurs.

1390, rue Saint-James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0L1

775-8271

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca

Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204

VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213

EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210

FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205

CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206

PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215

INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241

RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220

JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

SERVICES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

针灸药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4